



Agenda des Femmes pour la Paix dans la Région des Grands Lacs **Programme Paix Au-Delà des Frontières**



Agenda des Femmes pour la Paix
dans la Région des Grands Lacs
Programme Paix Au-Delà des Frontières

Sommaire

Introduction	6
I. Vision des Femmes pour la Paix dans la Région des Grands Lacs	10
II. Causes et Manifestations des Conflits dans la Région des Grands Lacs & Recommandations des Femmes pour leur Transformation	12
III. Impact des Conflits sur les Dynamiques de Genre dans la Région des Grands Lacs	40
IV. Sensibilité au Genre des Initiatives Existantes de Transformation des Conflits dans la Région des Grands Lacs	43
V. Accroître la Participation des Femmes dans la Transformation des Conflits dans la Région des Grands Lacs : Actions à Mener & Obstacles à Surmonter	45
Remerciements	48



**Marie**

Sud Kivu/RDC

«C'est rarement que vous pouvez entendre une femme dire:
Allons à la guerre ! La femme pense d'abord au dialogue»

Contexte des Conflits dans la Région des Grands Lacs

La région des Grands Lacs Africains à laquelle on associe traditionnellement le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo (RDC), trois pays qui partagent les frontières autour du Lac Tanganyika et du Lac Kivu, a connu des crises politiques et des conflits armés et ethniques violents durant les deux dernières décennies avec des conséquences dévastatrices aux niveaux humain, social, économique et institutionnel. Les causes structurelles de ces conflits ne sont pas seulement politiques et identitaires, mais elles sont aussi économiques et sociales.

Des contextes spécifiques marquent ces pays, mais les développements internes ont eu sans cesse des répercussions qui dépassent les frontières et contribuent à une perpétuation des conflits. En effet, les conflits violents qui ont éclaté au Rwanda et au Burundi durant la première moitié des années 1990s ont eu des répercussions à l'intérieur de ces deux pays, mais aussi dans les provinces du Nord Kivu et Sud Kivu en RDC, notamment avec le flux des réfugiés et la prolifération des armes de guerre qui s'en était suivi et la guerre dite de libération en RDC, soutenue par le Rwanda et le Burundi dans une certaine mesure, durant la deuxième partie des années 1990s. Cette dernière guerre avait contribué au changement de régime en RDC, ex Zaïre, du reste souhaité et célébré par les Congolais à l'époque, mais n'avait pas tardé à provoquer un autre long conflit politique et armé entre les trois pays de la région plus l'Ouganda, avec le territoire congolais comme théâtre des affrontements à travers des mouvements rebelles. Des négociations politiques sous l'égide de la communauté internationale avaient aidé à mettre fin à ce conflit régional ouvert vers le début des années 2000s ; mais des mouvements



rebelles bénéficiant du soutien soit de Kigali, de Bujumbura ou de Kinshasa n'ont pas cessé d'opérer contre les intérêts de l'un ou l'autre pays ou contre des populations innocentes jusqu'à ce jour, bien que l'on note une diminution de groupes armés encore opérationnels en RDC. Le crise politique actuelle au Burundi a déjà des conséquences sur la région, notamment avec l'afflux massif de réfugiés burundais au Rwanda, en Tanzanie, au Sud Kivu et en Ouganda, voire avec les allégations quant à une implication éventuelle de groupes armés venant de l'étranger dans le conflit burundais, qui suscitent des inquiétudes sérieuses liées à la situation humanitaire et les risques d'embrasement de la région une fois de plus.

Tout ceci met en exergue la dimension régionale des conflits structurels dans la région des Grands Lacs. Des initiatives de transformation des conflits et de construction de la paix, comme l'Accord Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération en RDC et dans la région entre autres, ont notamment cherché à activement prendre en compte cette dimension régionale.

Programme Paix Au-Delà des Frontières

Dans ce contexte où les dynamiques transfrontalières sont mises en lumière dans la perpétuation des conflits dans la Région des Grands Lacs Africains, le programme Paix Au-Delà des Frontières/Peace Beyond Borders (PBB) a été lancé au Burundi, au Rwanda et en RDC. Coordonné par Oxfam Novib, il est mis en œuvre par un consortium de 10 organisations nationales et internationales dans le but de contribuer à une transformation durable des conflits dans la région. Les zones d'intervention couvrent les provinces de Bubanza, Cibitoke, Bujumbura Mairie et Bujumbura Rural au Burundi, les districts de Kamonyi, Musanze, Bugesera, Ngogorero et Muhanga au Rwanda, ainsi que le Nord Kivu et le Sud Kivu en

RDC. Dans cette perspective, le Programme travaille avec un réseau d'Artisans de Paix et un Parlement Régional Virtuel pour mettre en œuvre une « Feuille de Route Régionale vers la Paix », établit des mécanismes qui encouragent le dialogue entre les parties prenantes concernées et lance des activités économiques à impact rapide pour favoriser les dividendes de la paix. Au cœur du programme, la Feuille de Route Régionale vers la Paix traite des causes et conséquences des conflits dans la Région et a été développée sur base d'une recherche-action participative des dynamiques transrégionales, et à travers un engagement fort des communautés, des gouvernements et autres intervenants aux niveaux local, national, et régional.

L'Agenda des Femmes pour la Paix - Raison d'Etre et Objectifs

Afin d'enrichir la Feuille de Route Régionale vers la Paix, un « Agenda des Femmes pour la Paix », ainsi qu'un « Agenda des Jeunes pour la Paix » a été créé pour refléter les perceptions, besoins et priorités spécifiques de ces populations. Celles-ci sont particulièrement affectées par les conflits mais demeurent sous-représentées et requièrent une attention soutenue. L'Agenda des Femmes pour la Paix met en avant une analyse des conflits sensible au genre dans la Région des Grands Lacs qui explore les expériences spécifiques des femmes, ainsi que leurs points de vue sur la transformation des conflits régionaux. De fait, les femmes et les filles, et les hommes et les garçons sont des acteurs sociaux dont les vulnérabilités et les capacités de réponse aux impacts des différents conflits divergent sur base du genre (ainsi que d'autres marqueurs d'identité et de discrimination tels que, âge, statut socio-économique, ethnie, religion et orientation sexuelle). Les attentes des rôles et des

L'Agenda des Femmes pour la Paix met en avant une analyse des conflits sensible au genre dans la Région des Grands Lacs qui explore les expériences spécifiques des femmes, ainsi que leurs points de vue sur la transformation des conflits régionaux.



L’Agenda des Femmes pour la Paix a pour vocation de faire entendre la voix des femmes vulnérables dans la Région des Grands Lacs.

responsabilités des femmes en société, en particulier leur pouvoir décisionnel et contrôle des ressources, influent grandement sur leurs expériences des conflits. Nous nous devons de prêter attention à ces dynamiques de pouvoir sur base du genre afin de surmonter l’invisibilité du continuum des violences envers les femmes. Celles-ci continuent d’être régulièrement confinées à ce qui est considéré comme relevant de la sphère privée, pendant que les hommes investissent davantage la sphère publique.

Bien que répandues et particulièrement odieuses, il est important de se garder de limiter l’attention portée aux préoccupations des femmes aux violences sexuelles uniquement. L’Agenda des Femmes pour la Paix cherche ainsi à faire la lumière sur l’impact des conflits divers sur les femmes qui minent la Région des Grands Lacs, informé par les relations de genre et la discrimination structurelle envers les femmes. Une telle compréhension est indispensable afin de prendre en compte ces priorités différenciées dans la conceptualisation, la mise en œuvre et l’évaluation de mesures qui cherchent à transformer les conflits de façon durable. Ceci permet d’améliorer la pertinence des interventions et leur adéquation avec les besoins des différentes catégories de population pour assurer un accès équitable et une jouissance inclusive. L’Agenda des Femmes pour la Paix a pour vocation de faire entendre la voix des femmes vulnérables dans la Région des Grands Lacs. Il cherche à présenter des informations exploitables davantage qu’une analyse académique. De fait, les préoccupations et les recommandations de l’Agenda ont été émises par les femmes elles-mêmes au niveau des communautés pour que celles-ci soient traduites en des actions et des politiques concrètes par les parties prenantes et afin que le document serve comme outil de plaidoyer à cet égard.

Méthodologie

Une Cartographie Régionale qui met en avant les facteurs moteurs principaux des conflits dans la Région des Grands Lacs, c’est à dire les facteurs clés qui agissent à l’encontre de la paix, a été produite dans le cadre du Programme PBB et a servi comme base aux recherches visant à recueillir les points de vue des femmes¹. Les protocoles et outils de recherche ont été conçus par Impunity Watch et affinés et validés par les partenaires locaux. Ces recherches se sont déroulées dans les zones d’intervention du Programme à travers des interviews avec 315 femmes.²

Des entretiens individuels, effectués par Impunity Watch, ont été complétés par des focus groupes organisés par six organisations partenaires (Acord-Burundi et OAP au Burundi ; Duhamic-Adri et Acord-Rwanda au Rwanda; Pole Institute, Adepae et Racoj en RDC), ainsi que par une collecte d’information³ par des Artisans de Paix – Chercheurs Pairs⁴ issus des communautés. Sur la base

¹ Compte-tenu de la spécificité de certains champs de la recherche, nous avons rencontré des difficultés, comme d’autres organisations, dans l’exécution des questionnaires au Rwanda et avons dû faire le choix de ménager certains sujets jugés sensibles. Il s’agit ici en particulier des questions en lien avec la gouvernance, l’identité et les dynamiques sécuritaires régionales

² Burundi: 75 femmes; Rwanda: 99 femmes; RDC: 143 femmes.

³ 40 interviews individuelles par IW; focus groupes par 6 organisations partenaires avec 221 femmes; 54 interviews individuelles par les Chercheurs Pairs.

⁴ Aux fins de cette recherche, le terme “Chercheur Pair” se réfère aux membres du group cible de la recherche (les femmes et les jeunes dans les zones d’intervention du programme PBB) qui ont été formés à adopter le rôle de chercheurs, en interrogeant leurs “pairs” au sujet de leurs expériences. Ceci est une forme d’approche “du bas vers le haut”, à travers une recherche participative qui défie les dynamiques traditionnelles de pouvoir entre “chercheur” et “sujet”, en permettant au sujet de prendre un rôle actif dans la conception et la réalisation de la recherche. Pour le Programme PBB, les Chercheurs Pairs ont été choisis parmi les Artisans de Paix, ce qui signifie que les individus et leurs communautés qui sont les bénéficiaires des résultats de la recherche (Agendas) ont joué un rôle actif dans le processus.



d'une méthodologie de Recherche Action Participative, ces Chercheurs Pairs ont rassemblé des informations dans leurs communautés d'origine respectives après avoir collectivement identifié les thématiques principales et la méthodologie de recherche préférée. Les résultats de ces entretiens filmés par les Chercheurs Pairs seront également reflétés dans des documentaires.

Les populations ciblées dans le cadre de cette recherche sont des femmes vulnérables, âgées de plus de 30 ans et vivant dans une situation de vulnérabilité. Une représentativité au niveau de l'âge, du statut marital, de l'ethnie et de l'origine géographique a été recherchée. Si certains des résultats de la recherche n'apparaissent pas nécessairement "nouveaux" en tant que tels, ils proviennent directement des populations concernées et sont représentatifs des voix des femmes vulnérables dans les communautés de la Région ce qui sous-tend leur légitimité et caractère innovant.

Il est à noter que les opinions exprimées dans l'Agenda sont une réflexion des points de vue des populations interrogées, et non ceux d'Impunity Watch, ni d'Oxfam ou des partenaires du projet de recherche. Dans l'analyse des données, il a été tenté de représenter ces opinions de façon aussi authentique que possible dans les sections qui suivent.



Sud Kivu
RDC



I. Vision des Femmes pour la Paix dans la Région des Grands Lacs



Justine
Rwanda

«Si on pouvait sensibiliser les femmes et hommes,
leur apprendre que même les femmes ont leur opinion à donner
dans les instances de prise de décisions»

L'Agenda des Femmes pour la Paix met en avant une analyse des conflits dans la Région des Grands Lacs qui se centre sur les préoccupations spécifiques des femmes et présente des recommandations de principe qui promeuvent une transformation sociétale inclusive. La «Vision», ou les aspirations, des femmes pour une région pacifiée et un avenir meilleur se résument comme suit :

Le maintien et la restauration de la paix et de la sécurité au niveau communautaire, national et régional dans la Région des Grands Lacs, où l'éducation des enfants est adéquatement assurée au Burundi et au Rwanda, de même que l'accès à l'emploi et aux capacitacions en RDC, combinés avec une jouissance active des droits, à égalité avec les hommes, libres de toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre, dans un contexte où la satisfaction des besoins socio-économiques, et le règne de l'Etat de droit en RDC, contribuent à une paix inclusive et durable.





Béatrice

Nord Kivu/RDC

«Quelqu'un peut changer sa tribu à cause de la pauvreté, en prétendant être de telle autre tribu qui est supposée privilégiée»



Emelance

Rwanda

«Il arrive que la femme veut prendre un crédit, mais le mari refuse de lui donner l'hypothèque»

II. Causes et Manifestations des Conflits dans la Région des Grands Lacs & Recommandations des Femmes pour leur Transformation

Les causes et manifestations des conflits dans la Région des Grands Lacs énoncés ci-dessous reflètent les perceptions spécifiques partagées par les femmes lors des entretiens individuels et focus groupes au Burundi, en RDC et au Rwanda. Elles couvrent les facteurs moteurs des conflits dans la Région des Grands Lacs : « Sécurité, Gouvernance, Identité, Foncier, Economie », tels qu'identifiés par l'Analyse de Conflits. Elles incluent également les conflits de nature socio-culturelle, spontanément mis en exergue par les femmes dans toutes les zones d'intervention.

Cette compréhension des femmes des causes et manifestations des conflits est complétée par les recommandations qu'elles ont émises quant à la résolution des conflits pour les populations des Grands Lacs dans leur ensemble, ainsi que des mesures nécessaires pour transformer les conflits qui affectent les femmes de façon spécifique ou différenciée du fait de leur genre.

Conflits Sécuritaires

Les populations de la Région des Grands Lacs sont d'avis que l'insécurité constitue une source importante de conflits pour les femmes. En effet, sans sécurité, il ne peut y avoir de développement ni de justice.

Reprise de la guerre au Burundi:

Si la situation sécuritaire est perçue comme meilleure au Rwanda et si des conflits armés persistent dans les Kivu, les populations burundaises expriment leur peur d'un retour à la guerre en cas de la continuation de la situation sécuritaire. Les informations et les rumeurs qui faisaient état de la présence de groupes armés en RDC le long de la frontière, ainsi que de groupes d'hommes armés « en longs manteaux noirs » au Burundi avait déjà

causé une absence de tranquillité parmi les femmes. Les élections de 2015 suscitent le spectre d'un retour des conflits armés et des périodes noires du passé si rien n'est fait.⁵ Les femmes se sentent découragées, ont peur de devoir fuir à nouveau avec leurs enfants et de mourir. Le Président de la République du Burundi qui sera élu doit être digne de ce nom et servir les intérêts du peuple. Dans le cas contraire, elles considèrent que tout le monde risque de mourir.

Recommandations des femmes

- Sensibiliser les Imbonerakure pour qu'ils cessent de faire peur à la population burundaise.

⁵ Il est à noter que cette recherche a été conduite avant le début de la crise politique actuelle.



“
Les populations de la Région des Grands Lacs sont d'avis que l'insécurité constitue une source importante de conflits pour les femmes. En effet, sans sécurité, il ne peut y avoir de développement ni de justice.
”

Groupes armés:

Les groupes armés continuent à perturber la sécurité en RDC et à violer les frontières inter-pays. Des jeunes sans travail et des mineurs qui vivent dans la pauvreté sont recrutés par ces groupes alors ils ne sont pas suffisamment informés de leurs objectifs et sont facilement manipulables. La perception existe également que certains groupes ethniques cherchent à former leurs propres groupes armés. Lorsque ceux-ci causent des dégâts, la méfiance envers toute leur tribu d'origine s'accroît. Les génocidaires rwandais qui ont fuit le Rwanda et continuent à nier le génocide persistent par ailleurs à menacer la sécurité du Rwanda et à commanditer des affrontements. Au Burundi, des cadavres ont été identifiés par la population sur les rives de la Rusizi mais l'origine en reste ignorée.

Des jeunes burundais sont toutefois recrutés dans des groupes armés en RDC. Leurs familles pensent plutôt qu'ils sont partis à la recherche d'un emploi, ou ne sont pas au courant d'où ils se trouvent, ce qui provoque des inquiétudes, en particulier pour leurs mères qui ont une grande affection pour eux. Lorsque les jeunes reviennent blessés ou handicapés et sont en état d'ébriété, ils confient qu'ils n'ont pas été en RDC pour cultiver mais pour se préparer à quelque chose. Le recrutement d'hommes laisse leurs épouses dans une situation de pauvreté. Lorsque les hommes démobilisés retournent chez eux, certains ont un esprit sauvage, sont dans l'incapacité de vivre paisiblement avec leurs épouses et constituent un danger potentiel car ils ont appris à voler, piller et tuer.

Des filles font également parties des groupes armés en RDC et font face à de nombreux problèmes. Elles risquent d'être violées et reviennent chez elles avec des maladies sexuellement transmissibles et des enfants dont la famille ignore le père. La tâche de s'occuper de ces filles et de leurs enfants incombe aux femmes.

Si des femmes jouent des rôles actifs dans les groupes armés, elles considèrent qu'elles subissent avant tout les



Charlotte

Sud Kivu/RDC

«Ces conflits commencent quand les hommes partent seuls dans leurs réunions. Moi, femme, je n'en sais rien, mais pendant la guerre, c'est moi qui va souffrir et prendre les enfants au dos»



**“
Mettre fin au
phénomène des
groupes rebelles,
maintenir l'intégrité
territoriale, respecter
les accords régionaux
et inciter les politiciens
à rechercher la paix.
”**

conséquences des conflits causés par des hommes et doivent fuir. Lorsqu'un conflit surgit entre le Rwanda et la RDC, les hommes sont en colère alors que les femmes tentent de plaider pour l'entente. Alors qu'avant tout les hommes sont recrutés lors des conflits armés, les femmes sont le plus affectées par l'insécurité parmi la population civile qui en découle. Elles peuvent devenir veuves, être victimes de pillages et de meurtres ou garder un handicap. Leur mobilité est également fortement affectée dans les Kivu. Si les femmes avaient l'habitude d'aller aux champs tôt et de rentrer tard afin de financer la scolarisation de leurs enfants, elles ont maintenant peur de croiser des groupes armés, doivent se déplacer en groupes et ne sont pas en mesure de vaquer à leurs travaux comme elles le souhaitent. De même, les femmes sont particulièrement frappées par les déplacements internes. Elles ont un moindre accès à l'information que les hommes, n'abandonnent pas leurs enfants, et fuient en étant enceintes et en portant des bébés sur le dos. Elles sont moins rapides que les hommes et se transforment en des cibles faciles des combattants. Si elles sont attrapées, elles risquent d'être assassinées ou de devenir des prisonnières sexuelles, ce qui leur laissera des blessures mentales. Au retour chez elles, le vol et le pillage de leurs biens cause des difficultés pour rembourser des dettes éventuelles.

Recommandations des femmes

- Tenir des réunions sur la sécurité et la coopération régionale, sans privilégier les intérêts de l'un ou l'autre pays et en dépêchant des médiateurs neutres et de bons délégués pour adopter des stratégies communes de stabilisation ayant force de loi (Présidents régionaux et Présidents autres le cas échéant).

- Mettre fin au phénomène des groupes rebelles, maintenir l'intégrité territoriale, respecter les accords régionaux et inciter les politiciens à rechercher la paix (CEPGL, CIRGL).
- Instaurer un mécanisme de suivi et de sanctions des groupes militaires qui recrutent des enfants (Membres CEPGL, organisations des droits des enfants).
- Sensibiliser les jeunes à quitter les groupes armés, mettre en place des procédures de Désarmement, Démobilisation et Réintégration efficaces, privilégier le désarmement volontaire, réintégrer socialement et économiquement les jeunes démobilisés, faciliter leur retour dans leur pays d'origine et permettre leur intégration dans l'armée régulière.
- Désarmer toute la population civile et dénoncer les possesseurs d'armes illicites.
- Réduire le chômage pour éviter le recrutement de jeunes (Gouvernement).
- Organiser des voyages d'échange entre femmes de la région et autorités de base.
- Fixer l'âge minimum pour l'entrée dans le service militaire (Gouvernements, Organisations de protection des droits des femmes et des enfants).
- (Re)former, encadrer et rémunérer à temps les forces de l'ordre.

Violences basées sur le genre en périodes de conflits armés:

Lors des conflits armés dans les Kivus, les violences sexuelles et basées sur le genre contre les femmes et



les filles, mais aussi les hommes et les garçons, sont particulièrement fréquentes. Les rebelles ont recours au viol et à d'autres formes de violences sexuelles afin de démoraliser les combattants ennemis hommes, d'anéantir leurs familles et leurs communautés et de détruire la stabilité sociale. Le viol des femmes est également convoité car il est supposé procurer davantage de force et de puissance aux rebelles pour qu'ils soient en mesure de vaincre l'ennemi. La femme est perçue comme la proie de l'homme qui satisfait ses besoins sexuels et physiologiques. Dans les camps de déplacés, les femmes sont exposées aux abus sexuels ou peuvent être obligées d'avoir recours à la prostitution afin de réussir à satisfaire leurs besoins et ceux de leurs enfants. Ces violences sexuelles omniprésentes causent des grossesses non-désirées et la stigmatisation. Les femmes sont rejetées par leurs maris, voire par leurs propres familles qui n'ont plus confiance en elles. Les enfants nés de ces viols sont rejetés par leurs communautés et par les autres enfants qui ne veulent pas les fréquenter ; ils se transforment en bombes à retardement. Ces blessures internes causent des traumatismes et une absence de paix intérieure. Comme résultat des maladies sexuellement transmissibles, les femmes peuvent aussi infecter leur mari et leurs enfants risquent de devenir orphelins.

Recommandations des femmes

- Assurer la protection des femmes et ériger des lois qui couvrent les périodes de conflits armés.
- Prendre en charge les enfants issus de viols, assurer leur encadrement et sensibiliser la population sur leur acceptation.

Violences basées sur le genre et insécurité post-conflit:

En outre, la criminalité et le banditisme alimentent l'insécurité dans des zones sans présence de groupes armés. Des vols ont lieu et des bandes attaquent des femmes dans des champs isolés ou les marchés. La prolifération d'armes légères et de petit calibre détenus par des civils accroît ces problèmes et peut provoquer des accidents. Notamment certaines communautés qui s'opposent mutuellement, comme dans la plaine de la Rusizi, arment leurs jeunes dans un effort d'auto-défense. L'importation d'armes en RDC par les entreprises multinationales qui poursuivent leurs intérêts est pointée du doigt à cet égard.

Les violences basées sur le genre continuent par ailleurs à toucher les femmes en dehors des zones en conflit armé, lors de périodes post-conflit. Lorsqu'elles doivent parcourir de longues distances pour obtenir leur ration journalière, elles risquent d'être violées dans les champs ou les forêts et sont obligées de rentrer tôt. Des hommes peuvent avoir recours au viol comme forme de vengeance lorsqu'une femme refuse des avances, ou comme règlement de comptes, tandis que des prostituées sont exposées au viol ainsi qu'à la maltraitance. Lorsque ces femmes violées tombent enceintes, elles peuvent être forcées de se marier avec l'auteur. La prise en charge des enfants issus de violences sexuelles continue d'être insuffisante. Dans ces situations d'insécurité, des hommes s'adonnent davantage à l'alcool ce qui débouche sur des querelles et des violences domestiques. Des femmes torturées et fouettées peuvent garder des traumatismes psychologiques et préférer quitter le domicile familial. Elles risquent dès lors de se retrouver à la rue avec leurs enfants.

II.
Causes et Manifestations des
Conflits dans la Région des Grands
Lacs & Recommandations des
Femmes pour leur Transformation

“

Les violences basées sur le genre continuent par ailleurs à toucher les femmes en dehors des zones en conflit armé, lors de périodes post-conflit.

”



**“
Contraindre les
gouvernements
à respecter les
dispositions
constitutionnelles.
”**

Recommandations des femmes

- Assurer l'adoption et la mise en œuvre de lois sur la protection des droits des femmes et les violences (Gouvernement, Assemblée Nationale, Sénat, Justice, Police, Administration).
- Renforcer la lutte contre les violences basées sur le genre et imposer des punitions très sévères aux responsables (Gouvernements, organisations de défense des droits des femmes).

- Organiser des formations sur les violences domestiques pour les couples.
- Faciliter l'accès à la justice des victimes de violences domestiques et empêcher qu'elles ne soient tenues comme responsables car elles auraient « dominé » leur mari.
- Réglementer la vente et la consommation d'alcool et lutter contre la consommation de drogue et d'alcool excessive.

Conflits de Gouvernance

Des conflits dans la Région des Grands Lacs sont par ailleurs causés par des défaillances dans la gouvernance.

Elections:

En RDC et au Burundi en particulier, des conflits politiques surgissent. Des dirigeants de la région se battent avec les personnalités qui veulent accéder au pouvoir et cherchent à s'y éterniser indépendamment des calendriers électoraux et des limites imposées par la Constitution. Des frustrations significatives, voire la création de groupes armés, en résultent. La participation des femmes aux processus électoraux est en outre inadéquate. Non seulement les femmes analphabètes sont accompagnées par une personne autre qui peut voter pour un candidat différent, mais elles ne sont pas non plus libres de faire le choix souhaité du fait de l'influence marquée des hommes. Lorsqu'elles se présentent aux élections, elles ne sont souvent sur les listes électorales que pour les embellir. En RDC, elles ne disposent pas des moyens nécessaires pour effectuer le paiement pour le dépôt de candidature, ni pour faire campagne.

Recommandations des femmes

- Assurer l'alternance au pouvoir, renforcer la démocratie et instruire les politiciens sur l'Etat républicain et la démocratie.
- Contraindre les gouvernements à respecter les dispositions constitutionnelles.
- Tenir des élections crédibles et transparentes sans fraude et élire des dirigeants dignes de ce nom.
- Faire bénéficier la population d'une éducation électorale et politique.
- Supprimer le paiement pour le dépôt de candidatures électorales (RDC), instaurer des quotas pour les femmes à tous les niveaux et rejeter les listes électorales qui ne respectent pas l'alternance hommes/femmes.
- Effectuer un recensement honnête de la population congolaise.



Mauvaise gouvernance:

Une fois au pouvoir, ce sont les intérêts personnels des dirigeants qui ont été élus et non la redevabilité envers la population qui priment au Burundi, en RDC et au Rwanda. Des politiciens refusent de partager le pouvoir et luttent pour des promotions. Ils ne tiennent pas leurs promesses et ne sont plus revus par les populations qui les ont élues dans leurs circonscriptions. Les dirigeants servent les intérêts de leurs partis politiques et non ceux du pays ; ils ne se soucient pas du bien être de la population.

Le gouvernement congolais est également perçu comme ayant une redevabilité importante envers les entreprises multinationales. En assouissant les intérêts personnels des dirigeants politiques, ces entreprises circonscrivent le pouvoir décisionnel du gouvernement.

Quant aux femmes, non seulement leur participation dans les instances de prise de décision est extrêmement faible en RDC et au Burundi, celles qui ont été élues sont perçues comme s'occupant de leurs intérêts personnels au lieu de porter la voix des femmes congolaises à l'étranger. Du favoritisme s'observe dans l'allocation des projets de développement et des personnes affiliées au parti au pouvoir sont protégées par celui-ci, ce qui génère des frustrations.

La corruption est particulièrement présente au Burundi et en RDC, notamment dans la nomination des gouverneurs et sénateurs en RDC, ce qui génère des malaises. Certaines femmes accusent l'égoïsme des hommes, en particulier des politiciens. Pendant que les dirigeants s'enrichissent de façon illicite, les femmes n'ont pas accès aux biens et aux services nécessaires car elles ne gèrent pas les ressources financières. Des us et coutumes discriminatoires perpétuent ainsi les écarts considérables entre hommes et femmes dans tous les domaines de même que la faible mise en œuvre des politiques qui prônent la promotion et la participation des



Clémentine

Nord Kivu/RDC

«Les policiers viennent souvent confisquer nos marchandises.
Mais quand on leur donne un peu d'argent, 2000fr chacun, ils acceptent de les rendre»



femmes. Au Rwanda, certains considèrent cependant que la source des conflits réside plutôt dans l'ignorance de la population quant à ses droits et la façon de les réclamer, que dans le non-respect des droits par les autorités en tant que tel.

Recommandations des femmes

- Inciter les politiciens et les autorités à remplir leurs rôles en faveur de l'intérêt général.
- Sensibiliser les élus à rendre des comptes à la base, créer une structure et organiser des conférences qui facilitent ce rapprochement.
- Sanctionner sévèrement la corruption, rassembler les hommes et les femmes pour la contrer et sensibiliser la population à la dénoncer.
- Assurer la transparence dans la gestion des biens publics et mettre en place des contrats de performance.
- Faire prévaloir la méritocratie dans les nominations à des postes décisionnels.

Mécanismes locaux de résolution des conflits:

Au Rwanda, la gouvernance locale gère le mécanisme communautaire de gestion des conflits à travers la collectivité (lors de l'Umuganda) et à travers la structure de médiation Abunzi. Les cadres d'intégration des femmes dans ces processus de paix sont mis en place par des acteurs étatiques. Cependant le problème de leur gouvernance persiste. Ces structures ne sont pas appropriées par les femmes afin qu'elles débattent des blocages à leur auto-développement ; la méfiance et l'autocensure prédominent.

Recommandations des femmes

- Intégrer les besoins spécifiques des femmes dans les structures de médiation Abunzi dans le cadre des politiques de décentralisation et renforcer les capacités des femmes pour qu'elles s'approprient ces structures et développent des initiatives de dialogue communautaire.
- Promouvoir le dialogue social, sans lequel le développement demeure très vulnérable à la contestation sociale.
- Créer des noyaux ou des cadres mixtes à partir de la base pour résoudre les conflits.

Traitement des crimes de guerre du passé:

Une majorité des populations interrogées pense de surcroît que le traitement des violences du passé a été insuffisant et qu'une justice de transition reste à être mise en œuvre. L'impunité pour les crimes de guerre du passé contribue à leur répétition au Burundi, en RDC et au Rwanda.

Les défaillances en termes de réparations pour les victimes risquent d'occasionner des conflits. Des maisons ont été détruites, des biens ont été pillés, des cultures ont été abimées et des déplacés ont perdu des terres et des biens. La pauvreté s'est accrue et certaines victimes notamment au Rwanda ont pu garder une rancune en voyant que leurs biens sont toujours possédés par ceux qui ont tué leurs proches. Si les responsables sont tenus de réparer des dommages au Rwanda, des victimes burundaises considèrent n'avoir reçu aucune compensation, ni assistance de la part des dirigeants qui ont eux-mêmes contribué à la crise.

De plus, certains sont d'avis qu'une réconciliation



“
Une majorité des populations interrogées pense de surcroît que le traitement des violences du passé a été insuffisant et qu'une justice de transition reste à être mise en oeuvre.
”

progressive a eu lieu au Rwanda et que les Gacaca y ont joué un rôle important. Il faudrait dès lors à leur avis ne considérer que le présent, puisque le présent relève du passé, et ce qui s'est passé était prévu par Dieu. D'autres argumentent que rien n'a été fait par l'Etat pour soigner les relations interpersonnelles et qu'il est impossible d'aimer les bourreaux. La vérité n'a pas été dite jusqu'à présent, sinon les coupables auraient été punis.

Recommandations des femmes

- Enquêter sur tous les délits commis depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour, leurs causes et auteurs et punir les responsables de crimes de guerre de façon impartiale, sans corruption, népotisme et détentions provisoires longues.
- Mettre sur pieds un Tribunal Régional chargé de la résolution de conflits communs, doté d'un pouvoir de punition pour le vol, le viol, la criminalité organisée et la propagation de rumeurs (Parlements).
- Refuser de protéger des criminels d'Etats voisins (Gouvernements) et ne pas récompenser des criminels par l'octroi de postes et de grades politiques et militaires.
- Restaurer les victimes dans leurs droits, réparer les préjugés, rendre les biens qui ont été volés (Etat), et faire preuve d'équité dans les jugements de la Commission Nationale Terres et Autres Biens.
- Echanger sur le passé, dire la vérité, reconnaître que toutes les parties ont été défaillantes, demander pardon et transformer les consciences individuelles.
- S'appuyer sur les expériences de la région et assurer le fonctionnement transparent, sans ingérence extérieure de tous les mécanismes de justice transitionnelle.

Justice:

De surcroît, l'appareil judiciaire n'intervient pas de façon adéquate, en particulier au Burundi et en RDC, pour répondre aux nombreuses violations à l'encontre des droits des femmes. Des violeurs ne sont pas inquiétés, ou sont simplement licenciés au lieu d'être portés devant la justice. Les victimes sont discréditées et accusées d'avoir invité les violeurs chez elles et de régulièrement entretenir des relations sexuelles extra-conjugales. Lorsque des femmes lèvent la voix pour pointer du doigt l'injustice ce type de traitements, elles sont qualifiées de "folles"*. Du fait de cette stigmatisation, les victimes n'osent que rarement porter plainte. Il en va de même pour les conflits conjugaux. Non seulement les femmes ont honte de traduire leur mari en justice et préfèrent se taire, mais lorsqu'elles le font, elles peuvent être informées qu'elles doivent s'entendre avec eux car ils sont leurs maris. Des jugements en leur défaveur peuvent être rendus alors qu'elles n'étaient pas en tort.

L'ignorance des femmes complique cet accès à la justice. Elles ne connaissent pas leurs droits, ont peur de se défendre et ne savent pas où s'adresser donc se plaignent chez leurs voisins au lieu de saisir la justice. Pour des femmes habitant dans les villages éloignés, l'accès à la justice est d'autant plus rare. A l'intérieur des instances judiciaires, les femmes sont également sous-représentées. Même quand elles ne sont pas totalement exclues de la gestion de la chose publique, les hommes dominent dans les prises de décisions et les propositions des femmes tendent à être prises en compte de façon moindre.

Le système judiciaire en général est perçu comme partial au Burundi et en RDC. L'appartenance au parti au pouvoir et le fait d'avoir des connexions dans l'appareil judiciaire, dans l'armée ou parmi des personnalités haut

“

**Refuser de protéger
des criminels
d'Etats voisins
(Gouvernements) et ne
pas récompenser des
criminels par l'octroi
de postes et de grades
politiques et militaires.**

”



**Contre la partialité,
la corruption et le
népotisme du système
judiciaire.**

placées influence le verdict. Les burundais et congolais considèrent que la justice existe avant tout pour ceux qui peuvent l'acheter. Certaines femmes pensent qu'elles sont encore moins bien accueillies par la justice que les hommes car elles sont moins susceptibles de pouvoir corrompre ces instances du fait de leurs moindres moyens financiers. Il est également noté que les salaires de certains fonctionnaires sont insuffisants. Au Rwanda, il est davantage considéré que la loi est claire et que des exactions sont punies si elles ont été commises. En RDC il est entretemps fait état de recours à la justice populaire. La population se substitue à la justice en brûlant des maisons, en érigeant des barricades, en détruisant des biens et en s'attaquant à d'autres communautés ou en tuant ceux qui ont été accusés de sorcellerie sans avoir procédé à une vérification quelconque.

Recommandations des femmes

- Contre la partialité, la corruption et le népotisme du système judiciaire.
- Rendre les décisions judiciaires de façon expéditive et afficher publiquement les verdicts pour éviter la répétition des abus.
- Mener des investigations impartiales au lieu de favoriser l'homme dans le règlement des conflits familiaux.
- Sensibiliser la population sur l'abandon de la justice populaire.

Forces de sécurité et instances pénitentiaires:

La police burundaise considérée comme indisciplinée et corrompue renforce ce sentiment d'injustice. Des malfaiteurs qui ont été arrêtés pour viol, meurtre ou

maltraitance sont régulièrement relâchés au bout de quelques heures, même sans procès, ce qui perpétue les conflits. Non seulement la population considère qu'il n'y a pas d'intérêt à entamer une action en justice, mais les victimes craignent de potentiels règlements de compte par les auteurs si elles le tentent.

La population est finalement d'avis que les tracasseries administratives aux frontières favorisent des entrées frauduleuses et des infiltrations. Des conflits surgissent également suite à la répartition des rôles entre l'Etat et les chefs coutumiers en RDC, et le manque de dialogue entre parties en conflit est perçu comme une cause importante de leur perpétuation dans la région.

Recommandations des femmes

- Déployer les forces de sécurité dans les villages et améliorer la coopération avec la population pour que les malfaiteurs soient dénoncés.
- Doter les forces de sécurité et de police des infrastructures nécessaires.
- Améliorer les conditions carcérales.



Conflits Identitaires

Les autres conflits identifiés par les populations des Grands Lacs sont les conflits de nature identitaire.

Impact du Génocide contre les Tutsi du Rwanda:

Au Rwanda, l'impact du Génocide se fait encore sentir de nos jours. La cohabitation avec ceux qui ont tué des proches demeure difficilement supportable pour certains. Les personnes traumatisées sont instables, délicates à aborder et facilement affolées lorsqu'elles se souviennent du passé dans des conversations, en particulier pendant la période de deuil national. Le Génocide a laissé de nombreuses veuves, des personnes avec un handicap et des orphelins. Leur éducation a été précaire et certains sont mal adaptés en société. L'emprisonnement de génocidaires qui ont refusé d'accepter leurs fautes constitue un lourd fardeau pour les femmes qui doivent parcourir de longues distances afin de les nourrir.

Conflits ethniques:

Actuellement, certains partagent l'avis au Rwanda que les conflits de nature ethnique ne sont plus d'actualité dans le pays. Des mariages inter-ethniques ont lieu, des biens sont partagés entre ethnies et le problème réside davantage dans la recherche des intérêts individuels. Une identité unique existe au Rwanda de nos jours et la population est fière d'être rwandaise. D'autres considèrent cependant que les conflits ethniques sont encore présents, même s'ils ont diminué d'intensité au Burundi et au Rwanda. Ils estiment que ce ne sont pas tant les différences ethniques mais les manipulations divisionnistes de ces identités par les politiciens et les dirigeants qui incitent à la haine pour leurs propres intérêts qui ont été, et continuent d'être, sources de conflits.

Des conflits à caractère ethnique sont guidés par une recherche de profits économiques et par un sentiment de supériorité

II.
Causes et Manifestations des
Conflits dans la Région des Grands
Lacs & Recommandations des
Femmes pour leur Transformation



Mugeni

Nord Kivu/RDC

«Cela arrive aux réfugiés de ne pas pouvoir dire 'moi, je suis de telle tribu', car quand tu fuis, ta tribu peut être celle que l'on cherche à exterminer»



“

L'histoire écrite des conflits ethniques est également tendancieuse et limite l'épanouissement et le développement. Elle est à la source de conflits qui exacerbent les préjugés, les spéculations, la méfiance et les divisions.

”

de certaines ethnies. L'égoïsme des hommes et des politiciens en particulier est pointé du doigt. Ce sont les populations paysannes qui en subissent les conséquences négatives. Ils se traduisent par l'égoïsme, le manque d'entre-aide, la méfiance, le manque d'amour, la haine et la discrimination, notamment dans l'accès à l'emploi. Ils mènent également en RDC à des entraves à la liberté de circulation au niveau des frontières, aux discours incitateurs à la haine, la destruction de biens, le lancement de rumeurs, l'organisation de marches de colère, la limitation de la liberté d'expression et des meurtres, y compris des leaders des autres ethnies. L'implication de certains dans des groupes armés conduit à la stigmatisation d'ethnies entières. Les enfants suivent ces mauvais exemples quand ils y sont confrontés et perpétuent ce type de conflits.

L'histoire écrite des conflits ethniques est également tendancieuse et limite l'épanouissement et le développement. Elle est à la source de conflits qui exacerbent les préjugés, les spéculations, la méfiance et les divisions. Les sages en RDC sont notamment perçus comme cachant la vérité sur l'histoire des identités aux enfants.

Des tensions persistent en outre par rapport aux mariages inter-ethniques. En cas de conflits ethniques, la femme peut être chassée par son mari si elle est d'ethnie différente. Lorsqu'un mari d'ethnie autre est recruté dans un groupe armé, la famille risque de rejeter son épouse. Des conflits familiaux surgissent également. Des parents s'opposent au mariage inter-ethnique de leurs enfants. Un père peut accuser son épouse d'avoir incité leur fille à partir avec l'ennemi. En cas de séparation, la famille de la femme peut ne pas accepter les enfants d'ethnie différente. Des réfugiés peuvent aussi être empêchés de retourner chez eux du fait des tensions.

Certaines femmes avancent toutefois que les hommes se trouvent au nœud de ces conflits et qu'elles ne sont que peu impliquées car elles s'identifient à l'ethnie de leur mari et acceptent facilement un époux d'ethnie différente. Des conflits similaires surgissent du fait de conflits tribaux en RDC. Il manque une cohabitation pacifique, les enfants ne vont pas jouer ensemble par peur, des assassinats ont lieu et des mariages intertribaux sont refusés par des familles. Les filles doivent alors se marier avec une personne pour laquelle elles n'éprouvent pas d'amour. Ainsi des femmes en RDC notent que du fait de ces manipulations des identités, leurs familles dorment sans espoir de voir le lendemain. Au Burundi, des femmes Batwa font aussi état de leur sentiment d'incompréhension face aux discriminations et exclusions dont elles font l'objet.

Recommandations des femmes

- Dépasser la discrimination ethnique et s'appuyer sur la méritocratie au lieu de la discrimination positive sur base ethnique.
- Créer et renforcer les cadres d'échange et de concertation intercommunautaires, inter-ethniques et inter-régionaux.
- Regrouper les tribus en conflit autour d'une table de négociation.
- Sensibiliser les populations à l'acceptation d'autrui, le respect, l'amour de la patrie, la confiance mutuelle et l'unité sans distinction de race, d'ethnie et de tribu, et surmonter les préjugés, notamment à travers des pièces de théâtre et des émissions radio (Autorités).
- Raconter des histoires d'amour et de pardon et non de haine et de tribalisme aux enfants et aux jeunes.



- Former et sensibiliser les chefs coutumiers en RDC sur l'histoire des identités, afin d'éviter des interprétations tendancieuses de l'Histoire.
- Encourager les mariages inter-ethniques.

Conflits politiques:

Si les conflits ethniques diminuent en intensité, les conflits politiques sont nombreux, en particulier au Burundi et en RDC. Des politiciens profitent de la pauvreté des jeunes et de leur « sang chaud » pour les manipuler et semer la haine. Ils ont recours aux menaces, à la persécution, aux viols, aux assassinats et aux pillages. En particulier les burundais et les congolais sont d'avis que les politiciens amènent les conflits dans la région des Grands Lacs mais que « le bas peuple » subi les dégâts humains et matériels qui en découlent. Ceci malgré le fait qu'ils ne sont souvent même pas au courant de ce dont il s'agit. Les opinions de l'opposition politique ne sont pas par ailleurs prises en compte et des stratégies sont développées pour éliminer les opposants. Les dialogues politiques sont empêchés et des femmes qui soutiennent des partis d'opposition se voient refuser le droit à la parole et sont discriminées. Les femmes accusent par ailleurs le manque de conseils fournis aux politiciens par les Gouvernements afin qu'ils évitent d'enflammer des conflits basés sur les identités. Lorsque des hommes sont poussés à fuir du fait de leur positionnement politique, les femmes sont obligées d'endosser toutes les responsabilités.

La discrimination politique joue également un rôle important dans l'accès à l'emploi. Les emplois ont tendance à être octroyés à ceux qui adhèrent au parti au pouvoir. Comme conséquence, la méfiance et la jalousie

s'installent parmi la population. Ni mêmes des bières sont partagées et les personnes se réjouissent des malheurs qui arrivent à l'opposition. Les femmes au Burundi ont peur que la guerre n'éclate à nouveau pour cette raison.

Recommandations des femmes

- Organiser et redynamiser des dialogues entre partis politiques pour accroître la tolérance politique.
- Stimuler l'entente régionale mutuelle.

Conflits nationaux:

Finalement des conflits nationaux affectent les pays des Grands Lacs et génèrent une méfiance et des tensions sociales. En RDC, l'utilisation de la double nationalité rwando-congolaise lors des élections et en périodes de rébellion fait surgir des mésententes.

Recommandations des femmes

- Trouver solution aux difficultés pouvant émerger de la double nationalité rwando-congolaise.

II.
Causes et Manifestations des
Conflits dans la Région des Grands
Lacs & Recommandations des
Femmes pour leur Transformation

“

Des politiciens profitent de la pauvreté des jeunes et de leur «sang chaud» pour les manipuler et semer la haine.

”



Conflits Fonciers



Yvette
Burundi

«Il y a peut être une volonté de vouloir se connaître dans la famille, s'aimer, se familiariser.
Mais parce qu'il y a la question des terres et d'héritage, l'amour n'existe même plus.
Une fille ne peut pas se sentir à l'aise et a une sensation
qu'elle n'est pas née comme les autres»

Les femmes perçoivent spontanément les conflits fonciers comme l'une des sources principales de conflits dans la région des Grands Lacs. En effet, la terre est d'une importance capitale dans les trois pays; elle est considérée comme la vie même et est une source de pouvoir.

Héritage:

Des conflits fonciers surgissent avant tout lors du partage de l'héritage qui est à l'origine des conflits les plus significatifs pour les femmes. Des mésententes se créent entre enfants quand les familles sont grandes, lorsque certains enfants veulent obtenir une part plus importante, quand le père est décédé sans avoir procédé au partage ou dans l'éventualité où les parents auraient vendu toutes leurs terres. Du fait des normes sociales et culturelles qui influencent la perception de leur statut, les veuves sont les premières victimes des conflits fonciers. Les biens des veuves sont régulièrement spoliés par leur belle-famille suite au décès du mari. La belle-famille refuse d'attribuer sa propriété foncière à la veuve, en réclame une part, fausse les délimitations ou renie les enfants de la veuve afin d'éviter qu'ils ne réclament des terres. D'autres individus mâles de l'entourage des veuves, tels que des collègues du mari, sont susceptibles d'agir de la sorte.

Les femmes en général sont gravement affectées par les problèmes fonciers car leur droit à l'héritage n'est pas reconnu ou respecté au Burundi et en RDC, dans une législation ayant essentiellement été élaborée par des hommes. Si ces difficultés des femmes sont exacerbées par l'ignorance de leurs droits, les femmes instruites continuent à se heurter aux us et coutumes discriminatoires. Comme la terre dans la région sous-tend l'identité, cela impliquerait que la femme n'a pas réellement d'identité. Les femmes considèrent qu'elles sont traitées



comme des enfants et sont abandonnées à leur sort, sous prétexte qu'elles hériteront de leur mari. Malgré cela, elles demeurent souvent exclues de l'héritage aussi bien dans leur propre famille que dans la famille de leur mari. Cette sous-estimation des femmes dans la société a un impact négatif sur leur état psychologique.

Si au Rwanda la législation post-génocide accorde le droit d'héritage aux femmes - de façon égale à l'homme - certains demeurent réticents à l'appliquer, la loi est insuffisamment vulgarisée et l'attribution de l'héritage peut encore se faire au détriment des filles. Certains considèrent que des conflits ont été occasionnés suite à ce changement de législation, qui favoriserait la famille du mari, contrairement à la famille de l'épouse, dont la part des biens destinés aux enfants garçons se retrouve réduite. Lorsque la femme hérite au Rwanda, il se peut aussi qu'elle ne dispose pas des moyens suffisants pour procéder à la mutation de la propriété vers son propre nom. L'héritage qui lui a été attribué reste enregistré au nom de ses parents et juridiquement elle ne dispose pas de patrimoine. Par ailleurs, de nombreuses femmes vivant en unions libres n'héritent pas de leur conjoint lorsque celui-ci décède. Des enfants non-enregistrés à l'Etat civil peuvent également chercher à réclamer un héritage, y compris par la force, et provoquer des meurtres. La polygamie cause de nombreux conflits à cet égard entre épouses ou entre enfants de mères différentes. Alors que le fardeau de limiter les naissances incombe aux femmes, elles peuvent être obligées d'intégrer dans leur famille de nouveaux enfants amenés par leur mari. Ceci crée des inquiétudes au niveau de l'héritage car le patrimoine est insuffisant. Les enfants légaux refusent d'accorder une part aux enfants de la 2ème épouse et des querelles risquent de dégénérer dans des assassinats entre frères et demi-frères ou entre parents et enfants. De manière

générale, l'attachement à la culture de l'héritage signifie malgré tout que les fils ont droit à l'héritage, et ceci indépendamment des capacités des parents, ce qui peut se traduire en des difficultés pour certains parents pauvres pour répartir la petite superficie dont ils disposent.

Au-delà de l'héritage, des femmes en RDC se voient refuser le droit d'acheter des propriétés foncières et sont obligées d'être représentées par leur mari ou par un autre homme. Si au Rwanda les noms des deux conjoints sont enregistrés lors de l'achat d'une maison, uniquement le nom du mari figure au Burundi.

Recommandations des femmes

- Promulguer, mettre en œuvre, vulgariser et suivre la mise en œuvre de la législation sur le droit à l'héritage équitable des femmes, avec leur participation (Gouvernement, Parlement, OSC, ONG, Conseil National des Femmes).
- Développer le plaidoyer par les institutions de femmes et les ONG.
- Renforcer les sensibilisations à partir de la base dans les familles, les écoles et les groupements de jeunes à travers des pièces de théâtre, des sketches et des émissions radio, ainsi que par des tracts en langue nationale sur le Code de la Famille (Institutions étatiques, services fonciers, population, ONG).
- Faire respecter les droits au niveau de la coutume (Ministère Affaires Coutumières).
- Documenter les violations et infliger des sanctions (Etat).
- Réviser la législation foncière quant à la taxation exagérée des services de mutation des parcelles (Parlement - Rwanda).

Promulguer, mettre en œuvre, vulgariser et suivre la mise en œuvre de la législation sur le droit à l'héritage équitable des femmes, avec leur participation.

“
En cas de litige traitant de questions foncières, les femmes ne sont généralement pas en mesure d'entamer des procédures judiciaires afin de faire valoir leurs droits et l'accès à la justice est parsemé d'embûches.
”

Gestion des propriétés foncières et litiges:

L'utilisation des propriétés foncières est également une source significative de conflits. Certains maris débutent une nouvelle vie avec une autre femme et abandonnent leur première épouse qui se retrouve démunie. D'autres maris chassent leur épouse après qu'elle ait hérité une propriété foncière et occupent la parcelle avec une nouvelle femme. Comme la culture accorde le droit de responsabilité sur le patrimoine aux maris, au détriment des femmes, un accaparement d'héritages et de revenus issus de la vente de propriétés par des hommes peut en résulter. Des propriétés foncières sont vendues à l'insu des épouses alors qu'elles en dépendent pour élever leurs enfants. Ces revenus sont dépensés dans l'alcool ou avec d'autres femmes. Ceci débouche dans un manque de confiance au sein du couple et des difficultés dans l'éducation des enfants. Lorsque les maris rentrent à la maison en état d'ébriété, des malentendus, des violences domestiques, des relations sexuelles forcées, voire des meurtres peuvent en découler. L'épouse peut décider de rompre avec son mari et retourner dans sa propre famille ou peut-être expulsée et se retrouver à la rue. En cas de litige traitant de questions foncières, les femmes ne sont généralement pas en mesure d'entamer des procédures judiciaires afin de faire valoir leurs droits et l'accès à la justice est parsemé d'embûches. Souvent des veuves ne disposent pas des moyens financiers pour poursuivre les procédures judiciaires, encore moins pour faire appel, et s'exposent aux menaces en provenance de leur belle-famille. La faible scolarisation des femmes en général et leur méconnaissance de la législation foncière font qu'elles ne savent pas réclamer leurs droits de façon adéquate, dépendent des rumeurs comme sources d'information et voient leur victimisation être perpétuée. Même si elles obtiennent gain de cause, des moyens

financiers qui auraient dû être destinés à faire vivre les enfants auront été drainés. Une réponse de la part des autorités publiques à ces doléances est considérée comme manquante.

Recommandations des femmes

- Rendre disponible un accompagnement judiciaire pour les victimes (Parquet).
- Publier les litiges qui ont trouvé une issue positive et diffuser des témoignages.
- Protéger le droit à la propriété des veuves et éviter leur renvoi de la famille du défunt (Justice).

Multiplicité des titres fonciers et expropriations:

D'autres conflits fonciers affectent certaines femmes qui doivent continuer à assurer la survie de leurs enfants en cas de perte des propriétés foncières. L'octroi de titres de propriété multiples sur une même propriété en RDC cause des conflits suite aux divergences entre l'attribution des titres par les chefs coutumiers et par le cadastre. Des personnes fortunées corrompent les autorités afin d'obtenir des titres de terrains déjà attribués par les chefs coutumiers. Une guerre risque dès lors de surgir entre les deux propriétaires et les personnes pauvres n'ont de choix que de plier bagages. Certains hommes demandent aux autorités foncières l'obtention des titres de parcelles appartenant à des femmes qui perdent ainsi leurs propriétés. L'Etat exproprie par ailleurs certains propriétaires afin de construire des infrastructures sans fournir d'indemnisations. Des expropriations ont lieu pour permettre la construction d'entreprises au Rwanda, pendant que des grands concessionnaires fortunés en RDC achètent des parcelles aux femmes pauvres qui se retrouvent par la suite dans une situation difficile.



Recommandations des femmes

- Encourager les membres des associations de femmes au Rwanda à rechercher des informations sur les politiques agricoles et foncières auprès des services chargés de la gestion foncière décentralisée, jusqu'au niveau des secteurs administratifs, et créer un cadre d'apprentissage pour leurs leaders.
- Organiser des débats sur la mise en œuvre des politiques agricoles et foncières au niveau des secteurs au Rwanda pour favoriser le plaidoyer en faveur des femmes.

Politiques agricoles et foncières:

Au Rwanda, des femmes expriment leurs préoccupations par rapport au manque d'information sur les politiques agricoles et foncières. Les populations n'ont pas été consultées dans la préparation de ces politiques et des conflits surgissent causés par les taxes de location. Ces taxes de location des parcelles sont très élevées dans certains cas puisqu'elles ne s'appuient pas sur les superficies réelles car celles-ci ont été mesurées en l'absence des populations concernées. Dans d'autres cas, des taxes sont imposées sur des parcelles enregistrées dans des zones d'habitat à l'insu des propriétaires. Des taxes de location, y compris des arriérés et des amendes, sont régulièrement imposées aux parcelles destinées à l'agriculture alors qu'elles devraient en être exonérées (tel qu'inscrit dans les contrats de location). Puisque les frais d'enregistrement des parcelles ne tiennent pas compte des superficies, les propriétaires de petites parcelles éparpillées sont défavorisés. Les femmes sont particulièrement affectées car elles disposent de parcelles de tailles plus réduites que leurs frères. Par

ailleurs, les droits fonciers sont remis en cause par des politiques publiques qui imposent des changements dans l'usage des sols et les pratiques d'exploitation des terres au nom du développement économique. La perte de légitimité et d'autorité à gérer la question foncière par les différentes instances et administrations (chefferies, juridiction formelles ou transitionnelles et instances de conciliation) occasionne également des carences et une concurrence.

Recommandations des femmes

- Appliquer la législation sur la divagation des bêtes (Etat).
- Faciliter le retour dans leurs villages et la réinsertion des déplacés internes et des réfugiés, notamment rwandais, dans la région.

Réfugiés et éleveurs:

Le manque de justice pour la saisine de terres et de biens appartenant aux réfugiés qui ne disposent plus de terres cultivables à leur retour est également à l'origine de certains conflits. Il en va de même pour des conflits qui surgissent pour cause de divagation de bêtes au Nord Kivu ou qui se développent entre certains éleveurs à la recherche de pâturages et des agriculteurs, notamment dans la plaine de la Ruzizi. D'autres conflits fonciers résultent directement de vols et de dépassements des limites des parcelles.

Exiguïté des terres et croissance démographique:

Ces difficultés dans l'accès aux propriétés foncières pour les femmes sont d'autant plus nuisibles dans un contexte de rareté croissante où elles sont en charge de la majorité

“

Faciliter le retour dans leurs villages et la réinsertion des déplacés internes et des réfugiés, notamment rwandais, dans la région.

”



Le statut des femmes dans la société dans la Région des Grands Lacs aggrave l'impact de certains conflits économiques, accroît les difficultés pour les surmonter et est à la source de conflits nouveaux qui sont sexo-spécifiques.



du travail de la terre et s'occupent de la presque totalité du travail domestique. Les femmes sont les premières à endurer la démographie galopante qui influe sur la sécurité foncière du fait de l'exiguïté des terres. Elles peuvent être obligées de chercher des lopins de terre à louer pour cultiver. Les propriétaires de ceux-ci risquent de souhaiter qu'elles deviennent leurs maîtresses, ce qui les expose aux grossesses non-désirées. Lorsque ces hommes meurent, les femmes perdent également tout.

Face à cette démographie explosive, l'esprit entrepreneurial n'a pas été développé. Dès lors, plus de 90% des querelles sont actuellement dérivées du partage des terres et provoquent des malentendus, des menaces, des bagarres et des tueries, y compris au sein des familles.

Conflits Economiques

Individualisme et inégalités socio-économiques:

L'exacerbation des inégalités socio-économiques intrapays et l'accroissement de l'individualisme renforcent les divisions au sein de la population. Les personnes favorisées et celles qui ont réussi à mettre sur pieds des projets de développement sont perçues comme s'étant enrichies au dépens des autres. Les attitudes vont du refus de l'assistance aux personnes dans le besoin, jusqu'à leur oppression. Cette soif des avoirs et la quête des richesses génèrent de la jalousie entre voisins, voire un désir de vengeance, des disputes et des tueries.

Recommandations des femmes

- Moraliser la vie politique pour mieux redistribuer les richesses nationales et accroître la justice socio-économique.

Recommandations des femmes

- Elaborer des stratégies de mitigation de l'impact du changement climatique sur l'exploitation des terres (Associations de femmes).
- Redistribuer les terres non exploitées.
- Sensibiliser la population sur les dangers de la croissance démographique non-maîtrisée, renforcer les programmes de planning familial à la base et y intégrer les hommes (Services de santé gouvernementaux, ONG et administration).

Accès à l'emploi:

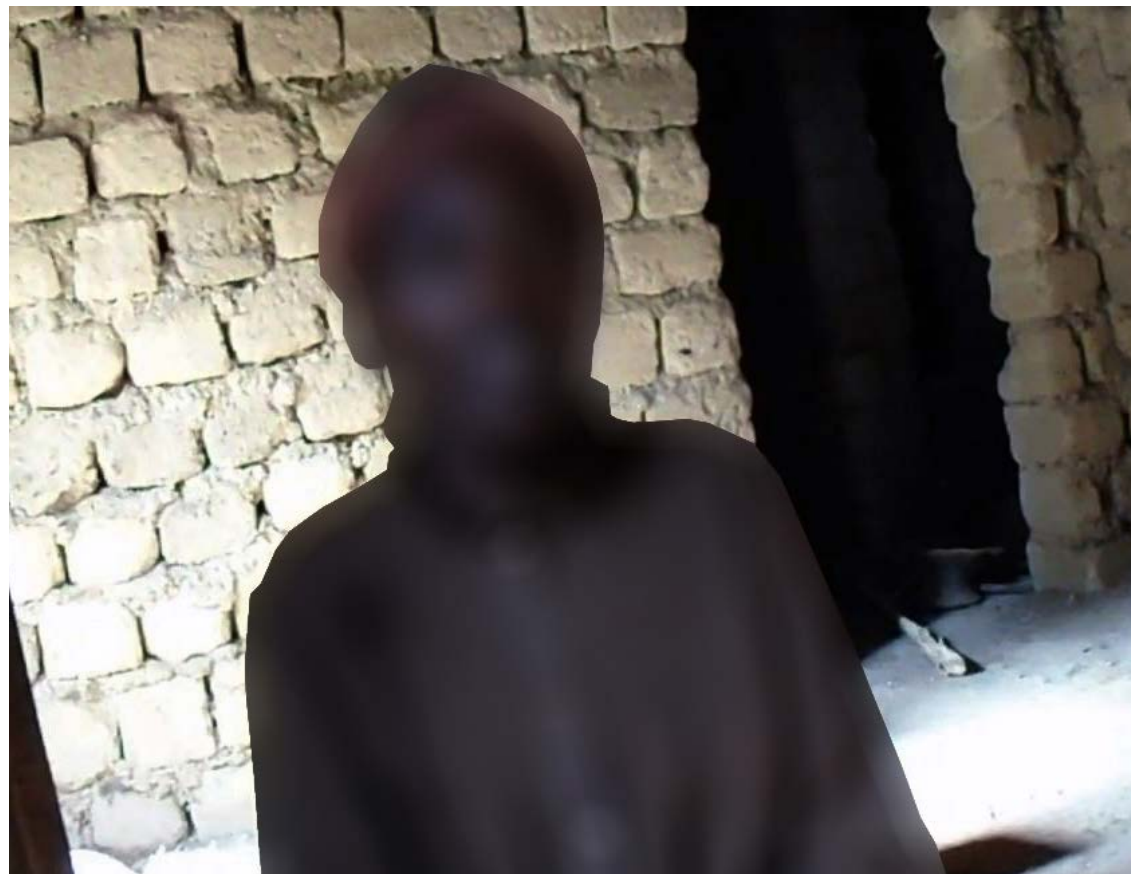
Le statut des femmes dans la société dans la Région des Grands Lacs aggrave l'impact de certains conflits économiques, accroît les difficultés pour les surmonter et est à la source de conflits nouveaux qui sont sexo-spécifiques. Du fait de pratiques culturelles qui n'encouragent pas le déplacement des femmes à la recherche d'un emploi et qui alimentent leur sous-instruction, leur esprit entrepreneurial est inhibé. Elles se voient vouées à l'agriculture essentiellement. Suites aux guerres, elles manquent d'emplois ou font face à davantage de difficultés pour mettre sur pieds des petits commerces du fait d'un manque d'appui. En RDC en particulier, la présence de groupes armés aggrave le chômage et entrave l'écoulement des marchandises qui proviennent du commerce et de l'agriculture. Ces difficultés dans l'accès à l'emploi affectent l'indépendance des femmes,



gènèrent des difficultés dans leur gestion du foyer et peuvent occasionner des conflits conjugaux. Y compris lorsque les femmes disposent des mêmes compétences professionnelles que les hommes, des emplois sont accaparés par ces derniers. Certains hommes exigent également des femmes de devenir leur maîtresse avant de les recruter. Les inégalités de genre se font sentir au travail, une fois recrutées.

Recommandations des femmes

- Améliorer les relations et les échanges commerciaux entre pays (Présidents).
- Créer des centres de formations en métiers pour les femmes vulnérables (menuiserie, savonnerie, boulangerie, coiffure, automobile) et des activités à haute intensité de main d'œuvre (ONG) au lieu de distribuer des aides alimentaires.
- Promouvoir les associations de femmes et les coopératives qui allient l'auto-développement économique et humain et l'autonomisation (PNUD, ONU Femmes, Gouvernements, ONG).
- Garantir le recrutement des femmes sans discrimination, sur base des compétences et adopter et vulgariser une loi sur le harcèlement sexuel auprès des employeurs.
- Développer la culture du respect du genre, en particulier auprès des hommes, pour faciliter le déplacement des femmes à la recherche d'un emploi (Gouvernements).
- Assurer que les populations locales soient les premiers bénéficiaires des projets de développement, que les emplois dans les organisations qui les mettent en œuvre leur soient accessibles, et qu'ils soient pérennisés par la création d'emplois formels par l'Etat.



Grace

Rwanda

«Comme j'étais pauvre, j'ai fait des relations sexuelles avec des hommes en échange d'argent pour faire face à la famine»



**La capacité
d'entrepreneuriat des
femmes est affectée
par des obstacles dans
l'octroi des crédits
bancaires.**

Secteur agricole:

Peu d'initiatives non-agricoles qui auraient un impact plus rapide que l'agriculture existent. Il est à noter que la rentabilité des terres est également en baisse. Les femmes ne savent pas comment adéquatement rentabiliser les terres. Les moyens pour exploiter les champs et en accroître la productivité manquent. La mémoire agraire et des liens sociaux ont également été détruits comme conséquences des conflits et des déplacements de populations au Rwanda. Les mauvaises saisons et la sécheresse affectent encore davantage ces cultures.

Recommandations des femmes

- Revaloriser l'agriculture comme principale source de revenus des femmes (Gouvernement, ONGs, investisseurs privés), créer des coopératives agricoles, conserver les semences naturelles, lutter contre les maladies, entreprendre des réformes agraires, vulgariser des nouvelles techniques agricoles et créer des industries de transformation des produits agricoles.
- Investir dans des projets d'agriculture maraîchère, de commercialisation des produits de première nécessité, d'aviculture, d'artisanat et d'élevage de petit bétail. Inclure les femmes dans ces chaînes de valeur.
- Diversifier l'activité économique par la promotion du secteur secondaire.

Accès aux crédits bancaires:

La capacité d'entrepreneuriat des femmes est affectée par des obstacles dans l'octroi des crédits bancaires. Comme conséquence de la discrimination basée sur le genre et de leur exclusion de l'accès aux ressources et aux

propriétés, des garanties pouvant servir d'hypothèque sont difficilement accessibles aux femmes. Elles manquent donc les capitaux nécessaires pour mettre sur pieds des activités d'auto-développement. Même si au Rwanda la loi prévoit une gestion commune du patrimoine familial, en pratique des crédits sont encore refusés aux femmes lorsqu'ils n'ont pas été cautionnés par leur mari, et alors que ceux-ci prétendent que tout le patrimoine leur appartient. Le gouvernement est perçu comme accordant insuffisamment de prêts aux femmes.

Recommandations des femmes

- Rendre disponible des financements adaptés aux activités d'auto-développement et d'entrepreneuriat des femmes (ONU Femmes, PNUD, Gouvernements, ONG).
- Développer les politiques en faveur de l'accès au crédit des femmes (Etat, ONG).

Lourdes charges domestiques:

Le moindre accès à l'éducation des femmes et leur analphabétisme renforcent cette vulnérabilité. La féminisation de la pauvreté est alimentée par les responsabilités traditionnelles des femmes qui résident dans les travaux ménagers et la prise en charge des enfants. Ce fardeau additionnel est considéré comme d'autant plus lourd du fait du sens des responsabilités des femmes qu'elles ressentent comme plus aigu et de la perception d'une plus grande propension à l'insouciance des hommes. Cette surcharge des femmes en travaux ménagers par rapport aux hommes crée un manque de temps pour lancer des activités génératrices de revenus et accentue la pauvreté. Cette situation est exacerbée pour les femmes séparées, les mères célibataires et les



veuves. Si ce sont avant tout les hommes qui laissent la vie dans les conflits armés, les veuves sont frappées durement par ses impacts indirects et se voient obligées d'assumer seules la charge des enfants en termes de nourriture, de logement, de santé etc., ce qui risque de les plonger dans la misère. Lorsque les maris fuient les groupes armés en RDC ou sont recrutés par ceux-ci, les femmes deviennent également de facto chefs de famille.

Recommandations des femmes

- Promouvoir l'éducation des femmes à travers la création de centres d'alphabétisation communautaires par des politiques d'Etat (Etat, administratifs locaux, OSC, ONG, groupements communautaires).
- Mettre en œuvre la gratuité constitutionnelle de l'enseignement primaire et renforcer la formation des enseignants.
- Instaurer des mécanismes d'encouragement des études des filles et lutter contre les violences à leur rencontre à l'école.

Gestion des ressources financières:

L'impact des inégalités de genre se fait sentir au niveau des conflits liés à la gestion des ressources financières dans les familles. Le manque de pouvoir décisionnel des femmes, qui résulte de certains us et coutumes perçus comme rétrogrades, cause un accaparement récurrent des revenus familiaux par les hommes. Ceci maintient les femmes dans une situation de dépendance vis-à-vis des hommes, qui leur rend incapables de satisfaire leurs besoins. De fait, les crédits bancaires contractés au nom du couple sont parfois appropriés par les maris qui abandonnent leur épouse et commencent une nouvelle vie avec une deuxième femme. Comme la maison familiale

a été donnée comme hypothèque, la première épouse et ses enfants se retrouvent à la rue suite à la saisine de la parcelle par la banque. Il en va de même pour les récoltes agricoles qui sont gérées par les maris. De fait, des femmes n'ont pas le droit de récolter ce qu'elles ont planté et sont considérées comme des travailleuses dont le fruit du travail appartient aux hommes. Même des femmes qui perçoivent un salaire n'ont pas nécessairement le droit d'en disposer comme elles l'entendent. Si des hommes de bonne foi consultent leurs épouses sur l'utilisation des revenus, d'autres se les approprient pour alimenter leur infidélité ou pour passer du temps dans les cabarets. Du fait de l'égoïsme de ces hommes, leurs épouses et enfants sont délaissés et vivent une situation de misère où leurs besoins primaires ne peuvent être satisfaits. Lorsque ces maris ivres rentrent à la maison, ils sont intéressés par les relations sexuelles avec les jeunes femmes et non par les besoins des enfants ainsi procréés.

D'éventuelles remarques des femmes quant à la gestion irresponsable des ressources familiales peuvent déboucher dans des violences domestiques et précipiter une séparation du couple et le retour de l'épouse dans sa famille d'origine.

Recommandations des femmes

- Organiser des formations pour les structures de base sur la gestion des ressources dans les ménages à travers une perspective de genre (autorités).

Pauvreté:

Comme conséquence de cette pauvreté accrue vécue par les femmes et de la pression démographique, elles font face à la malnutrition et la faim. L'accroissement des prix des biens primaires constitue un facteur aggravant. Lorsque l'incapacité de nourrir les enfants de façon adéquate

“

Promouvoir l'éducation des femmes à travers la création de centres d'alphabétisation communautaires par des politiques d'Etat.

”

“

Afin de faire face à ces éléments conflictuels, des femmes sont souvent forcées d'avoir recours à de nouvelles stratégies d'adaptation particulièrement répandues.

”

surgit, elle blesse la mère alors que le père est davantage susceptible de s'adonner à la consommation d'alcool pour oublier les difficultés. Tant que les besoins primaires et alimentaires ne sont pas satisfaits, la population le perçoit comme une absence de paix. Il en va de même pour la santé puisque de nombreuses maladies, y compris les maladies sexuellement transmissibles, occasionnent des décès car les moyens pour accéder aux soins sont manquants. Le cas échéant, ils dilapident les ressources familiales. Certaines femmes dépriment quand elles sont seules à faire face à ces défis et ressentent un sentiment de dépassement et de lassitude. Des femmes pauvres et des femmes rurales se sous-estiment, restent refermées sur elles-mêmes et ne souhaitent pas fréquenter les autres. Leur dépendance à des aides extérieures et la nécessité de quémander alimentent un sentiment de honte et d'humiliation.

La pauvreté et l'impact des conflits provoquent aussi des difficultés dans la scolarisation des enfants. En particulier les filles sont susceptibles de ne pas poursuivre leurs études du fait de coutumes discriminatoires.

Stratégies d'adaptation négatives - mariage forcé, prostitution, avortement forcé, criminalité:

Afin de faire face à ces éléments conflictuels, des femmes sont souvent forcées d'avoir recours à de nouvelles stratégies d'adaptation particulièrement répandues. Il s'observe que les inégalités de genre ont un impact sur ces stratégies et que leur caractère négatif est davantage exacerbé en fonction de la présence d'autres facteurs de vulnérabilité tels que les statuts socio-économiques et maritaux. Certaines femmes doivent marier leurs filles de façon précoce suite au manque de moyens, perpétuant ainsi un cercle vicieux. D'autres, en premier lieu des femmes seules, n'ont de choix que de recourir à la prostitution pour survivre. Des adolescentes cherchent

également des amants lorsque leurs parents ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins. Des grossesses non-désirées et dislocations de foyers en résultent. Des femmes avortent, certaines y sont forcées, et s'exposent au risque de mourir, d'autres abandonnent, voire même égorgent, leur bébé à sa naissance. Comme conséquence de la pauvreté, il y a des enfants déscolarisés qui ont recours aux vols et aux comportements perçus comme mauvais.

Recommandations des femmes

- Améliorer l'accès, réhabiliter les infrastructures et rendre disponible un personnel de santé qualifié.
- Développer des programmes pour les ménages sur l'alimentation équilibrée des enfants.
- Créer des entités psycho-sociales dans les communes.

Ressources naturelles:

La convoitise des ressources naturelles de la RDC par les pays voisins contribue finalement à des guerres qui sont guidées par des motifs économiques. L'exploitation de minerais, y compris pour la production de téléphones portables, ne profite pas à la population locale qui continue de vivre dans la pauvreté. Afin de notamment obtenir quelques uns de ces minerais, certaines femmes s'exposent à la prostitution en RDC.

Recommandations des femmes

- Protéger les ressources naturelles et requérir que les sociétés d'exploitation minière et forestière réinvestissent dans des projets communautaires.
- Engager un plaidoyer avec les entreprises multinationales.



Conflits Socio-Culturels

Des conflits de nature socio-culturelle sont une cause principale de l'absence de paix dans la Région des Grands Lacs pour les femmes. S'ils n'étaient pas incorporés dans la Cartographie des Conflits, et ainsi dans des questionnaires qui ont été utilisés dans les communautés, ils se trouvent parmi les conflits cités le plus fréquemment et de façon spontanée par les femmes, au même titre que les conflits fonciers et l'impact de la pauvreté sur les femmes. Une attention toute particulière leur doit donc être réservée.

Discrimination:

Les femmes sont discriminées, voir considérées comme des objets et des biens achetés du fait de coutumes et conceptions ancestrales. Elles doivent faire face à nombre d'interdits, ne prennent que peu la parole au milieu des hommes et leur rôle se confine principalement au cercle familial. Si les instances judiciaires contribuent à leur émancipation, des mesures d'accompagnement de la parité restent insuffisantes. Des idées traditionnelles demeurent présentes dans l'esprit des hommes pour qui l'égalité des genres est parfois perçue comme une coutume étrangère.

Recommandations des femmes

- Vulgariser le code de la famille et la législation en faveur des femmes, y compris auprès des tribunaux coutumiers en RDC, réviser les articles discriminatoires et adopter des peines sévères (Gouvernement, ONGs).
- Diffuser dans les langues nationales les instruments juridiques nationaux et internationaux de protection et de promotion des droits des femmes.



Emmanuela

Burundi

«Ce qui pourrait être fait, c'est sensibiliser les familles sur les méfaits de la polygamie et de l'infidélité»





Les conflits qui résultent de l'infidélité et de la polygamie marquent très fortement les esprits des femmes dans la région et se trouvent parmi les manifestations des conflits les plus fréquemment partagées.



- Mettre en place des mesures pour favoriser la reconnaissance de la force des femmes par les hommes, et les autres femmes, et sensibiliser de porte en porte.
- Promouvoir l'égalité des sexes dans la division du travail au foyer et dans les communautés à travers des formations (Gouvernement).
- Evoluer vers le respect des droits des femmes dans la tradition, la famille et la communauté et sensibiliser les chefs coutumiers. (Gouvernement).
- Fournir une assistance aux veuves marginalisées (Dirigeants).

Infidélité et polygamie:

Les conflits qui résultent de l'infidélité et de la polygamie marquent très fortement les esprits des femmes dans la région et se trouvent parmi les manifestations des conflits les plus fréquemment partagées. Certaines femmes trouvent qu'elles sont considérées comme des habits décolorés qui sont facilement laissés de côté pour des nouveaux. Parfois elles n'intentent pas d'action en justice du fait de leurs croyances religieuses. L'adultère est cependant vécu comme une cause de conflit particulièrement répandue. Des hommes cherchent une maîtresse pour le plaisir, par souhait de fréquenter une femme plus éduquée, par mauvais caractère, par manque d'amour, du fait d'un manque de respect témoigné par leur épouse ou suite à l'émancipation de celle-ci quand elle ne veut plus être dominée par l'homme. Certains hommes se présentent comme célibataires à cet effet, ou disparaissent avec leur 2ème épouse. Des querelles, la pauvreté familiale, la déscolarisation des enfants, des grossesses non-désirées et des maladies sexuellement

transmissibles peuvent en découler.

Des hommes ont recours à la polygamie car ils s'estiment plus forts en ayant plusieurs femmes. Ils peuvent préférer la compagnie d'une femme plus instruite et l'épouse cultivatrice se retrouve oubliée. Lorsque la 2ème épouse a déjà des enfants, il devient plus difficile de la renvoyer. La jalousie surgit, des conflits entre enfants naissent, des difficultés font surface pour satisfaire leurs besoins et des disputes pour l'héritage sont possibles. Les mésententes entre l'épouse légale et la 2ème femme peuvent même conduire à des empoisonnements. La protection légale des femmes contre la polygamie est considérée comme inefficace.

Recommandations des femmes

- Demander aux époux de rester fidèles pour éviter les maladies sexuellement transmissibles (Chaque individu).
- Sensibiliser les hommes au mariage monogamique et aux dangers du concubinage.
- Adopter une loi qui protège les femmes contre la polygamie.
- Réglementer la projection de films pornographiques.

Mariages forcés:

Les mariages forcés sont également à l'origine de conflits pour les femmes. En RDC, le problème de la non-association de la femme dans les discussions de mariage surgit. Des hommes peuvent également insister à se marier avec la veuve de leur frère, notamment afin d'acquérir ses possessions. Lorsque les veuves refusent, elles risquent d'être tuées et leurs enfants peuvent ne plus être considérés comme des membres de la famille.



Lorsqu'un homme consomme de l'alcool sans payer, sa fille peut être donnée en guise de paiement. Elle sera alors obligée de se marier et d'avoir des enfants à l'encontre de sa volonté.

Recommandations des femmes

- Protéger les veuves contre le mariage forcé avec leur beau-frère (autorités locales).
- Informer la femme et permettre sa prise de parole lors de l'organisation de la cérémonie de dot.

Enregistrement des mariages à l'Etat civil:

De nombreuses épouses ne sont pas enregistrées à l'Etat civil et peuvent être des deuxièmes épouses sans le savoir. D'autres hommes refusent d'enregistrer officiellement leur mariage, ce qui contribue à la sous-estimation des femmes et porte atteinte à leurs droits. Ces femmes n'ont pas leur mot à dire quant aux ressources financières, risquent de ne pas avoir accès à l'héritage en cas de décès de leur mari, et de perdre toutes les ressources en cas de séparation. Les droits que confère l'enregistrement aux femmes sont peu vulgarisés et les femmes sont sous-informées de son bien-fondé. Les frais d'enregistrement des mariages à l'Etat civil en RDC sont également considérés comme exorbitants. Globalement, les Gouvernements et les communautés sont perçus comme faiblement impliqués dans les processus d'enregistrement des épouses à l'Etat civil.

Conflits conjugaux:

Des conflits conjugaux émergent à l'intérieur des couples. Comme les couples qui s'entendent bien sont rares, il est considéré que le mari est dominé par son épouse quand tel est le cas. Les femmes ne peuvent pas

librement partager leur avis sur le futur du foyer car elles sont considérées comme des êtres inférieurs. Les violences psychologiques envers les femmes, considérées simplement comme des « bouches à nourrir », pèsent lourdement. Des ressources familiales sont gaspillées, des hommes qui reviennent de la guerre n'ont plus d'amour pour leur famille, des femmes se sentent veuves alors que leurs maris sont encore en vie et des ménages sont détruits. Certains hommes ne supportent pas la naissance de filles uniquement et délaissent leurs épouses. Suite à un divorce, il est considéré que la femme n'a plus de valeur et a manqué de respect à son mari. La dot doit être remboursée et la femme risque d'être mal accueillie par ses frères puisqu'elle pourrait devenir une rivale pour l'héritage. D'après certaines femmes, ce traitement est juste du fait des conceptions traditionnelles.

Recommandations des femmes

- Sensibiliser la population sur l'importance du mariage civil pour sécuriser les femmes et leur droit à l'héritage, ainsi que les leaders locaux et chefs coutumiers, avec le concours des hommes (Gouvernement, OSC, groupements communautaires).
- Réduire les frais de l'enregistrement et faciliter l'accès des familles démunies.
- Localiser les bureaux de l'Etat Civil près de la population dans les milieux ruraux.
- Publier les mariages enregistrés trimestriellement et diffuser des exemples pour susciter l'intérêt.
- Créer des jeux de rôles et groupes de parole où des femmes instruisent d'autres non encore enregistrées.

“
Sensibiliser la population sur l'importance du mariage civil pour sécuriser les femmes et leur droit à l'héritage, ainsi que les leaders locaux et chefs coutumiers, avec le concours des hommes (Gouvernement, OSC, groupements communautaires).
”

“
**Organiser des
sensibilisations par les
élues femmes et mettre
en place des structures
où les femmes victimes
de conflits conjugaux
peuvent bénéficier de
conseils.**

”

Autres (veuves, religion, sorcières et alcool):

Les veuves ont par ailleurs un statut qui est particulièrement dévalorisé et sont considérées ni comme des enfants, ni des adultes. D'après certaines femmes, la non-connaissance de Dieu et le non-respect de ses commandements occasionne la convoitise des biens et des époux/épouses, la prostitution, le commerce de drogues et la consommation d'alcool. En RDC, il est également noté que certaines femmes dont la population pense qu'elles sont des sorcières sont lapidées et tuées à coups de balles. Finalement, la consommation excessive d'alcool par les hommes pour surmonter la peur des différents conflits et la prévalence des violences basées sur le genre, y compris des violences domestiques - comme susmentionnées – sont des causes particulièrement significatives des conflits qui affectent les femmes.

Sommaire

Les femmes dans la Région des Grands Lacs subissent premièrement un impact sexo-spécifique, différencié des hommes, de certains conflits économiques, fonciers, sécuritaires, de gouvernance et identitaires comme conséquence de leur statut d'infériorité en société. Celui-ci est dérivé des us et coutumes discriminatoires qui nourrissent la violence structurelle envers les femmes dans ces sociétés patriarcales. Deuxièmement, les femmes sont exposées à des conflits spécifiques d'ordre socio-culturel qui les touchent directement et de façon spécifique du fait de leur genre.

Il est à noter que les préoccupations des femmes quant aux causes et manifestations des conflits, ainsi que la considération des questions «femmes,

Recommandations des femmes

- Organiser des sensibilisations par les élues femmes et mettre en place des structures où les femmes victimes de conflits conjugaux peuvent bénéficier de conseils.
- Améliorer la communication entre conjoints et tenir des formations pour exprimer les problèmes conjugaux et trouver des solutions communes.
- Prodiguer des conseils aux hommes pour leur enseigner l'égalité des droits des femmes, le respect mutuel et de la prise en compte de leurs contributions.
- Sensibiliser la population sur la santé reproductive, créer des cadres à la base pour permettre les réflexions entre femmes et créer des structures pour la santé sexuelle et reproductive.

paix et sécurité» de manière générale ont tendance à être réduites aux violences physiques, voire à la sous-représentation des femmes dans les hautes instances de prise de décisions. Si les femmes dans la Région des Grands Lacs font état de la prévalence importante de ces conflits, il est clair que les attentes sociales de leur statut, rôles et responsabilités et accès aux ressources qui sont inférieurs, alimentent grandement les conflits divers qui les affectent. Ceci démontre l'importance de prendre en compte les dynamiques de pouvoir basées sur le genre, du niveau individuel jusqu'au niveau structurel, dans tout effort de transformation durable des conflits structurels.



III. Impact des Conflits sur les Dynamiques de Genre dans la Région des Grands Lacs

III.
Impact des Conflits sur les
Dynamiques de Genre dans la
Région des Grands Lacs

Les causes et manifestations des conflits pour les femmes dans la Région des Grands Lacs démontrent que les conflits ont un impact exacerbé sur les femmes. Les impacts sexo-spécifiques sont dérivés des discriminations sur base des attentes sociales quant aux rôles et responsabilités respectifs des hommes et des femmes, l'accès aux ressources et le pouvoir décisionnel. Toutefois, les femmes interviewées notent que ces conflits qui ont marqué la région des Grands Lacs ces dernières décennies ont aussi affecté les relations entre hommes et femmes et le statut de la femme en société en général. En effet, suite aux conflits armés, de nouvelles vulnérabilités sexo-spécifiques ont apparu, des inégalités préexistantes aux conflits ont été réaffirmées, mais de nouvelles dynamiques de pouvoir basées sur le genre ont aussi surgit. Celles-ci restent à être consolidées afin de capitaliser sur les opportunités qu'elles pourraient représenter.

De fait, avant les conflits armés qui ont traversé la région des Grands Lacs, les droits et responsabilités des femmes étaient très circonscrits. Pendant que les hommes étaient les seuls à avoir un emploi, géraient la construction des maisons et se réservaient d'autres tâches, les activités des femmes restaient essentiellement confinées à la sphère familiale. Hormis les femmes fonctionnaires minoritaires, elles s'occupaient des travaux ménagers, cultivaient les champs et gardaient des bêtes domestiques mais ne fréquentaient pas l'école et dépendaient de leurs maris. Les hommes prenaient seuls les décisions pendant que les femmes ne s'exprimaient pas ouvertement, n'avaient pas droit à l'héritage et étaient généralement déconsidérées. Malgré la présence encore prépondérante de ces formes de discrimination de nos jours



Charlotte

Sud Kivu/RDC

«On écarte souvent la femme dans le processus de prise de décisions, même quand on veut marier sa propre fille»



“
**Les femmes soulignent
en particulier la
persistance de leur
sous-représentation
dans la vie de la
communauté et du
pays, ainsi que les
violences basées sur le
genre et les violences
domestiques.**
”

qui occasionnent divers conflits, les femmes font état de certaines évolutions depuis les récents conflits armés. Lors du Génocide au Rwanda, de nombreuses femmes sont devenues chef de famille suite au décès de leur mari. L'obligation de s'occuper de la satisfaction des besoins du foyer a conduit à un changement de mentalité et à un certain éveil des femmes qui ont conquis la parole. De même, lors de la guerre civile burundaise qui a emporté de nombreux biens et rendue plus aigüe la pauvreté, les hommes et les femmes ont eu besoin de travailler durement ensemble et les femmes sont devenues plus clairvoyantes. Au Nord et au Sud Kivu, les femmes ont également commencé à changer et à occuper des rôles des « hommes » du fait de la présence de groupes armés, du décès de nombreux hommes et du chômage.

Les femmes notent que l'impact de cet accroissement de leurs responsabilités lors des guerres au Burundi et au Rwanda s'est traduit par une certaine émancipation des femmes. Aujourd'hui elles ont des occupations telles que le petit commerce, la maçonnerie, la fabrication de briques et la construction de maisons. Les femmes considèrent que les tâches et responsabilités sont davantage réparties au sein des ménages, les offres d'emploi sont théoriquement ouvertes à tous et elles n'attendent plus tout de leur mari. Les femmes participent à la vie du pays, peuvent aspirer à endosser des rôles importants et sont représentées dans une certaine mesure dans les institutions publiques. Elles ont la possibilité de davantage exprimer leurs opinions en public et d'avoir recours à la justice en cas de méconduites du mari. Même si les décisions demeurent ultimement prises par les hommes, les femmes ont plus régulièrement leur mot à dire sur la gestion du foyer.

Si les femmes acquièrent graduellement davantage de droits, ont commencé à sortir de la dépendance à leurs maris et ont le sentiment d'avoir plus de capacités, les avancées demeurent encore incomplètes. Les femmes soulignent en particulier la persistance de leur sous-représentation dans la vie de la communauté et du pays, ainsi que les violences basées sur le genre et les violences domestiques. Certaines femmes considèrent que ces évolutions n'ont pas été suffisamment positives car les hommes se perçoivent encore comme les seuls chefs de ménage. Certaines autres femmes partagent l'expression inspirée par la coutume burundaise selon laquelle « une poule ne peut pas chanter en la présence d'un coq ». Il est donc important de noter que les attentes des rôles de la femme en société, sur base du genre, sont aussi générées et entretenues par des femmes elles-mêmes.

Certaines inégalités de genre, préexistantes aux conflits, se trouvent ainsi réaffirmées. Au-delà des attitudes des femmes elles-mêmes à l'encontre de l'égalité des genres, son rejet par certains hommes qui la perçoivent comme une agression est aussi une cause de son étendue limitée. Lorsque des femmes souhaitent engager une discussion sur la gestion du ménage, certains hommes se sentent sous-estimés et le vivent comme une inversion des positions dans le couple, à l'encontre des valeurs. Ces réactions qui résultent de la peur de perdre leur pouvoir et leurs privilèges doivent être prises en compte. Certaines femmes pensent également que l'évolution des relations de genre a conduit à une érosion des valeurs traditionnelles, notamment du fait de la mondialisation et du contact avec des cultures autres. Cette érosion est vue comme ayant provoqué une plus grande fréquentation des bars et consommation d'alcool de la part des femmes qui se joignent à leurs maris. Un sentiment d'une plus grande liberté est aussi perçu comme ayant conduit à



des partenaires nombreux et aux relations sexuelles monétisées.

En RDC, si les rôles et responsabilités des femmes se sont accrus, les femmes considèrent cependant ne pas avoir récolté les dividendes de ces changements, avant tout du fait de la persistance de l'insécurité. Les évolutions de genre y sont ressenties essentiellement comme un alourdissement des charges de travail. Auparavant, les femmes en RDC étaient aidées et travaillaient ensemble avec les hommes dans les champs. Maintenant elles ne se reposent plus, occupent des rôles assumés jusque là par les hommes et sont fatiguées par la surcharge en responsabilités. Malgré cela, elles ne sont pas considérées en société et sont parfois obligées d'avoir recours à des comportements perçus comme mauvais, tels que la prostitution. Les hommes qui ont perdu leur travail et ont été affaiblis par les guerres sont devenus incapables de subvenir aux besoins de leurs familles. Ils sont perçus comme fuyant leurs responsabilités et restent oisifs, ce qui leur vaut une perte de respect dans leur famille. Au Rwanda, certains considèrent également que des femmes ne respectent plus les hommes maintenant qu'elles ont droit à l'héritage et sont juridiquement égales. Si certains changements positifs quant au statut des femmes dans la société ont donc pu s'observer suite aux conflits, les avis divergent sur leur étendue, en particulier en RDC où ils demeurent très mitigés du fait du poids extrêmement lourd des guerres qui continue à peser sur les femmes. Il peut toutefois être noté que les périodes de conflits donnent lieu à des moments de changement lors desquels les normes et rôles relatifs au genre ont le potentiel d'être redéfinis.



District Bugesera
Rwanda



IV. Sensibilité au Genre des Initiatives Existantes de Transformation des Conflits dans la Région des Grands Lacs



Clémentine
Nord Kivu/RDC

«Si vous entendez qu'il y a un collectif des femmes, essayez de vous en approcher car vous y trouvez du bénéfice et des idées que vous n'avez jamais reçues»

Dans ce contexte, la question se pose de savoir dans quelle mesure les initiatives passées et existantes de transformation des conflits ont été efficaces et ont su répondre de façon adéquate aux préoccupations spécifiques des femmes.

En dehors des campagnes de désarmement, voir de l'accès à la justice, il est frappant de constater que les femmes burundaises dans leur ensemble ne sont au courant d'aucune mesure existante qui cherche à répondre aux conflits divers qui les affectent. Ceci témoigne à la fois de l'attention insuffisante que reçoivent ces problématiques spécifiques, ainsi que du manque flagrant de vulgarisation et de sensibilisation envers les populations féminines des mécanismes et initiatives existants.

Au Rwanda, les femmes font état de mesures sensiblement plus nombreuses et accentuent en particulier le rôle de l'Etat et le volontarisme des politiques nationales et de la bonne gouvernance en faveur de l'émancipation des femmes. Il s'avère moins évident de déterminer dans quelle mesure ces différences s'expliquent par des écarts de développement, et donc des mesures y avenant, et quelle part est attribuable aux niveaux de propagande étatique. Il est à noter que les mesures au Rwanda aux yeux des femmes se traduisent avant tout par un soutien aux associations locales et coopératives, l'organisation de réunions d'échange pour les femmes, la diffusion d'information sur l'accès aux instances habilitées, le soutien personnel du Président et de son épouse, ainsi que des formations sur la construction de la paix, l'autonomisation des femmes et les violences basées sur le genre.

En RDC, les femmes prennent note de l'intervention de l'Etat en ce qui concerne la sécurité et les soins médicaux dans les



hôpitaux en cas de viol, y compris la protection contre les grossesses non-désirées, mais considèrent que les mesures sont insuffisantes. Si référence est faite aux Nations Unies, ce sont essentiellement les ONGs qui sont perçues comme agissant en faveur de la transformation des conflits dans les Kivu à travers un soutien aux filles mères victimes de viol, orphelins, réfugiés, veuves de guerre et femmes pauvres. Les interventions sont variées allant des violences basées sur le genre et le SIDA, à l'agriculture, les activités génératrices de revenus, les conflits fonciers, la discrimination ethnique et la réconciliation. Il apparaît donc nécessaire que les mesures de transformation des conflits dans la région des Grands Lacs émanent de tous les secteurs de la société, y compris des autorités étatiques, qui doivent avant tout endosser leurs responsabilités.

En effet, les femmes affirment que les mesures qui ont été prises jusqu'à présent dans ces pays sont insuffisantes du fait du manque de volonté politique, de leur faible mise en œuvre et de leur cantonnement aux centres urbains qui ne permettent pas aux populations rurales d'en bénéficier. Ceci met en exergue l'importance de la vulgarisation de ces initiatives et d'une couverture suffisamment étendue sur le territoire national. Les femmes considèrent en outre que certains obstacles de nature sexo-spécifique compliquent leur accès et jouissance des mesures de transformation des conflits. Elles disposent d'un accès plus limité à l'information car elles restent plus souvent à la maison et ne participent pas aux diverses réunions. Ceci inhibe leur accès à des initiatives pouvant leur bénéficier. La faible représentation des femmes dans les hautes instances de prise de décisions contribue également au manque de mesures en leur faveur. Des coutumes discriminatoires qui stigmatisent des victimes, de viol notamment, contraignent le recours des femmes

aux instances habilitées.

De nombreuses femmes font par ailleurs état d'un sentiment d'inutilité et d'impuissance. Elles considèrent que la paix et la sécurité sont une affaire qui concerne les dirigeants puisque ce sont eux qui sont en mesure de savoir quelles solutions apporter et leur attribuent donc la responsabilité d'organiser le pays. Les femmes trouvent qu'ils ont un statut important, pendant que les «simples cultivateurs» sont appelés à cultiver. Même si les citoyennes donnent leur avis, elles considèrent que c'est inutile, ce qui provoque un sentiment de résignation. Les populations doivent donc être encouragées à participer de façon pleine et entière au développement des initiatives de résolution des conflits.

Afin de prendre en compte ces obstacles spécifiques auxquels sont confrontés les femmes, les mesures qui visent à transformer les conflits dans la Région des Grands Lacs se doivent d'adopter une approche transformatrice afin de ne pas perpétuer des inégalités de genre préexistantes au conflit. De fait, ces initiatives doivent chercher à surmonter les discriminations basées sur le genre dans leur conception, mise en œuvre, suivi et évaluation. Dans la même perspective, il apparaît clair que les conflits dont souffrent les femmes dans la Région des Grands Lacs ne peuvent être résolus de façon satisfaisante si la vulnérabilité accrue des femmes, dérivée de leur statut d'infériorité en société ne soit spécifiquement combattue. Les initiatives qui cherchent à contrer la discrimination des femmes en société en général auront donc un impact certain sur la transformation des conflits divers qui affectent les femmes de façon sexo-spécifique. Si les conflits armés sont destructeurs, ils présentent également une opportunité pour faire évoluer les relations de pouvoir basées sur le genre.

IV.
Sensibilité au Genre des Initiatives
Existantes de Transformation
des Conflits dans la Région des
Grands Lacs

“ Les femmes affirment que les mesures qui ont été prises jusqu'à présent dans ces pays sont insuffisantes du fait du manque de volonté politique, de leur faible mise en œuvre et de leur cantonnement aux centres urbains qui ne permettent pas aux populations rurales d'en bénéficier. ”

V. Accroître la Participation des Femmes dans la Transformation des Conflits dans la Région des Grands Lacs : Actions à Mener & Obstacles à Surmonter

Si les femmes sont affectées par les conflits dans la Région des Grands Lacs de façon sexo-spécifique, leur considération dans la transformation des conflits se réduit régulièrement à un rôle de victimes, dénuées d'agencement. Tout comme les hommes, elles peuvent cependant être aussi bien victimes, auteurs et agents de paix. De fait, la participation pleine et égale des femmes à tous les niveaux dans les instances de prise de décisions, de prévention et de résolution des conflits est considérée comme primordiale pour asseoir une paix inclusive et durable, qui reflète les expériences, préoccupations et priorités de toutes les couches de la population.

Les actions à mener pour accroître cette participation des femmes dans la transformation des conflits et les obstacles y afférents à surmonter, formulés ci-dessous, ont été énoncés par les femmes interrogées dans les trois pays. Elles mettent en exergue la représentation effective dans les instances dirigeantes mais aussi la nécessité d'une sensibilisation et de capacitations accrues, ainsi que le besoin d'une mobilisation des femmes elles-mêmes à partir des communautés en faveur de la réconciliation sociale.

Actions à mener

Représentation dans les instances décisionnelles

- Mener des campagnes de sensibilisation sur l'Accord Cadre d'Addis Abeba et les Résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies auprès des femmes, les leaders communautaires et religieux, chefs coutumiers, autorités politico-administratives et structures de gestion de conflits afin de garantir la représentation des femmes dans les instances de résolution des conflits et concrétiser des plans d'action.
- Accroître les candidatures aux élections nationales.
- En s'inspirant des bonnes pratiques au Rwanda, nommer des femmes à des postes décisionnels, des collines au sommet, pour que leurs avis soient pris en compte par les hommes, et elles ne servent pas seulement de «décoration ».
- Renforcer la capacité des structures des femmes, établir des coalitions et développer les synergies à travers un réseau d'action des femmes des Grands Lacs/ Conseil Régional des Femmes pour échanger les expériences.
- Tenir des réunions avec les femmes au niveau des collines, organisées par la représentante locale des femmes, et mettre en place des cadres de dialogue



qui permettent une participation active dans la résolution de conflits.

- Renforcer les capacités des autorités à la base et former les femmes sur les techniques de négociation, de plaidoyer, de cohabitation et de résolution pacifique des conflits.
- Mener des campagnes de sensibilisation envers les hommes pour leur montrer que les femmes sont leurs partenaires, dans les instances de prise de décisions, et dans les activités au foyer où la discrimination dans le partage des tâches doit être combattue.
- Lutter contre l'analphabétisme et l'ignorance des femmes.

Mobilisation par les femmes

- Décider en communauté de se rassembler entre femmes afin de développer des stratégies communes de consolidation de la paix et de diminuer la dépendance sur les maris.
- Désigner des responsables qui porteront les préoccupations au niveau hiérarchique supérieur, en particulier au Burundi et en RDC.
- Ecouter les victimes, faciliter leur accès à la justice, aider dans les prises de décisions et agir en tant que médiatrices lors de résolutions de conflits à l'amiable entre jeunes, adultes et époux.
- Conseiller maris, jeunes et enfants à ne pas se joindre aux groupes armés, encourager les mariages inter-ethniques, décourager le mépris et la haine, sensibiliser sur le viol, les violences basées sur le genre et le planning familial.

- Eviter d'attendre l'Etat ou les ONGs et se responsabiliser individuellement de la recherche de la paix.

Sensibilisation

- Multiplier les associations, les formations et les activités culturelles organisées notamment par les ONG, qui promeuvent le partage des préoccupations et l'égalité des droits entre hommes et femmes, ainsi que l'entraide associative, les activités de développement communes, l'assistance dans l'accès à la justice et le partage des idées.
- Associer les hommes aux activités pour les femmes, les tenir informés et les sensibiliser sur les libertés des femmes, les violences basées sur le genre et les changements de comportement qui favorisent une cohabitation pacifique en ménage.
- Développer le leadership des femmes dans le monitoring des actions.

Education familiale

- Inculquer les valeurs de la paix aux enfants en famille, initier des dialogues et raconter l'histoire du pays aux enfants en favorisant l'unité et un avenir paisible.
- Entretenir un bon voisinage dans un esprit d'amour et d'entre-aide.

Religion

- Prier Dieu.

Obstacles à Surmonter

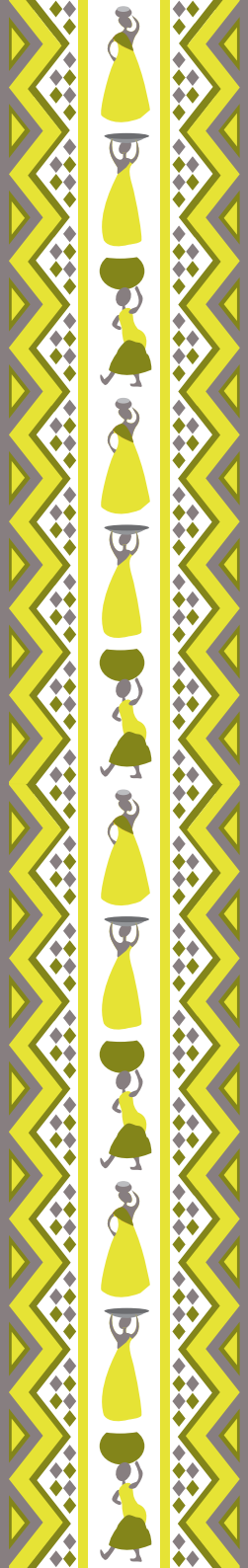
Les femmes interrogées ont fait allusion aux situations et facteurs suivants qui demeurent des obstacles à surmonter en vue d'accroître leur participation dans la transformation des conflits dans la Région des Grands Lacs.

- Malgré son avancée, le statut de la femme dans la société est perçu, en particulier en RDC et au Burundi, comme le plus grand obstacle à sa participation dans la prévention et la résolution des conflits :
 - Placement des femmes au deuxième rang, bafouement de leurs droits, domination des hommes et déconsidération par les hommes ainsi que par les femmes.
 - Non prise en compte des femmes dans les processus décisionnels dans la communauté, le pays et la région, prise de parole limitée du fait de certaines coutumes et religions, absence de liberté et isolement.
 - Décisions en faveur des maris par les autorités en cas de conflits familiaux et de plaintes par les épouses.
 - Refus par les maris de la présentation d'une candidature aux élections par crainte de leur infériorité au foyer qui en résulterait.
 - Refus de l'exercice d'activités professionnelles rémunérées par certains maris.
 - Intimidations de femmes occupant de hautes fonctions.
- Déconsidération des femmes de la campagne par certains citoyens.
- Oppression de femmes à l'Eglise.
- Les informations par rapport aux associations et mesures existantes manquent.
- Le niveau d'éducation des femmes est perçu comme faible.
- Les maladies empêchent la participation des femmes en RDC.
- La médiation prend du temps et les femmes qui s'y investissent ne sont pas rémunérées, ce qui les décourage du fait de la pauvreté.
- L'implication dans la résolution de conflits suscite une peur de la persécution.
- Le comportement des autorités qui n'est pas exemplaire décourage les femmes.



Remerciements

Les Agendas des Femmes et des Jeunes pour la Paix ont été réalisés par Laura Cools et Gentil Kasongo, avec l'assistance précieuse de Mathieu Boloquy et David Taylor. Cette recherche a été effectuée grâce au soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas par le biais d'OXFAM, dont nous remercions l'engagement pour la transformation des conflits dans la Région des Grands Lacs. Notre reconnaissance va aux ONG partenaires du projet (ACORD, OAP, DUHAMIC-ADRI, Pole Institute, ADEPAE, RACOF, Centre IRIBA) qui ont animé, parfois dans des conditions difficiles, des groupes de discussion sur le terrain et ont facilité les recherches d'Impunity Watch. Nous sommes également particulièrement reconnaissants de la collaboration inestimable des Artisans de Paix-Chercheurs Pairs issus des communautés du Programme. Enfin, nous exprimons toute notre gratitude aux populations qui ont bien voulu participer à la présente recherche, en témoignant de leurs quotidiens et en partageant leurs craintes et espoirs.



Impunity Watch (Burundi)
Avenue Bweru no.32
Rohero II
Bujumbura, Burundi
Tél: + (257) 22 27 59 23 / 22 27 59 24

Impunity Watch (Siège)
't Goylaan 15
3525 AA Utrecht
Pays-Bas
Tél: + (31) 302720313
Email: info@impunitywatch.org
www.impunitywatch.org